

Mairie

Vie Municipale

Vie Locale

Dossier

Agenda

Infos Pratiques

**DIÉMOZ
ACCUEILLE
LE BOIS
DES LUTINS**

Bulletin Municipal

Juin 2019 - N° 113

Édito du Maire de Diémoz, Christian REY



Chères Diémoises, chers Diémois,

Comme pour chaque édition, notre bulletin municipal vous informe des réalisations et des projets en cours.

Ainsi que j'ai pu l'évoquer lors de la cérémonie des vœux, les actions sont nombreuses et variées.

La voirie est un thème que nous avons privilégié : La plupart des travaux de **réfection de surfaces engagés sur la commune se terminent**. Deux chantiers demeurent : rue des Bresses avec l'enfouissement des réseaux France Télécom et la création d'une colonne d'eau pour la sécurisation incendie et, route du Brachet, où la première tranche des travaux d'enfouissement débute ce mois et se terminera fin août.

La presse s'est largement fait l'écho de **la prochaine ouverture du parc de loisirs « le Bois des Lutins »**. Nous travaillons sur ce dossier **depuis plus de quatre ans**, en collaboration avec la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et le Département, afin que cette activité de **tourisme** et de **loisirs**, située sur un parc de 10 hectares et génératrice d'emplois et d'**activité économique, voie le jour à Diémoz**.

Comme vous avez pu le lire, le développement d'espaces de plein air, ainsi que les travaux et actions liés à l'environnement sont aussi importants sous ce mandat que l'investissement dans le domaine scolaire.

L'aménagement du Parc du Château a commencé, rendu possible après l'acquisition du foncier, accompagné par les compétences de l'ONF. Ce parc va vous permettre de découvrir la **richesse** de la **biodiversité de ce site**, mis en valeur par la création d'**une voie piétonne** facilitant le déplacement nord/sud.

Concernant les écoles, nos onze classes sont pérennisées avec un effectif prévisionnel de 270 enfants. Les différentes activités dans le cadre **scolaire** et **extra-scolaire** sont maintenues, piscine, gymnastique, escalade, sorties de ski, action « jardiner autrement » avec la construction de nichoirs, financement de spectacles et, cette année, une journée **pour tous les enfants au Bois des Lutins**.

Nous sommes en discussion et réflexion pour la mise en place d'un **Projet Educatif Territorial (PEDT)** les **mercredis** pour la prochaine année scolaire.

La rentrée sera aussi studieuse pour nos résidents de **plus de 65 ans** avec des **cours d'informatique** pour permettre l'amélioration de la maîtrise de cet outil.

Venez nombreux le **samedi 6 juillet à partir de 16h** au stade Rémy Touchant qui sera le lieu de notre **fête d'été**, clôturée par un feu d'artifice. Dans l'attente de vous voir nombreux, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été !

Christian REY,
Maire de Diémoz.



Mairie

02 - LE MOT DU MAIRE

Vie Municipale

04 - COMMISSION INFORMATION

04 à 15 - CONSEILS MUNICIPAUX

16 - CONSEIL DES ENFANTS

17 - LES SPORTIFS DIÉMOIS RÉCOMPENSÉS

17 - INAUGURATION DES VESTIAIRES DU FOOTBALL

18 - LOCAL MÉDICAL

18 et 19 - VCEUX 2019

20 et 21 - LE BOIS DES LUTINS

22 à 30 - COMMISSIONS

31 - SIRRA

Vie Locale

32 et 33 - COMMÉMORATIONS

34 - TÉLÉTHON 2018

35 - LES JOYEUX PETITS SOULIERS

36 et 37 - FÊTE DES CLASSES EN 9

38 à 65 - VIE ASSOCIATIVE

Dossier

66 à 71 - DOSSIER : À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Agenda

72 - MANIFESTATIONS DE JUIN À DÉCEMBRE 2019

Infos Pratiques

74 - NUMÉROS UTILES

75 - AINSI VA LA VIE

BULLETIN MUNICIPAL
DE DIÉMOZ N°113
Tél : 04 78 96 20 08
Fax : 04 78 96 28 84

Site internet :
mairie-Diémoz.fr

Courriel :
mairie-Diémoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :
Christian REY, Jacqueline CHAPUIS,
Gilbert PARRAIN, Denise MOSA,
Ingrid VIGNAT, Anne-Marie VIDAL
et Annick HOUDEAU.

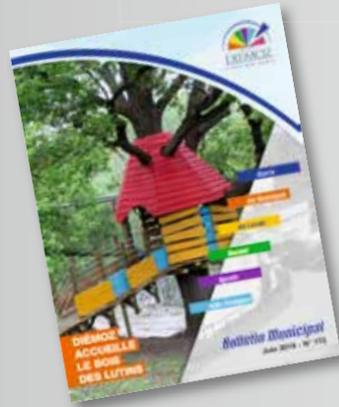
Design et mise en page :
PUBLICITÉ TOUCHANT

Photos :
Commission information

Impression :
Imprimerie Carle,
papier recyclable.



Commission information



La commission information est heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin qui a privilégié les temps forts de notre commune au cours de ces six derniers mois. Notre dépliant consacré au pôle médical diémois est joint à ce bulletin. Nous souhaitons qu'il vous simplifie vos

démarches et nous sommes confiants en nos professionnels de santé pour qu'ils sachent répondre au mieux à vos attentes.

Nous vous souhaitons un été serein et une agréable lecture de ce bulletin.

La Commission Information.



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 10 Décembre 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé des points suivants et autorisé Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires.

1. CREATION D'EMPLOI

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, permanent à temps complet. Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 17 décembre 2018,

FILIERE : Administrative			
Cadre emploi	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
Adjoint administratif principal	2 ^{ème} classe	1	0
Adjoint administratif principal	1 ^{ère} classe	1	2
Adjoint technique principal	2 ^{ème} classe	1	1
Attaché territorial		1	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

2. ADHESION CONVENTION MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en cas de litige entre un agent et la collectivité, une médiation est parfois plus adaptée et rapide à résoudre le différend, que de saisir le

juge au prix d'une procédure complexe, longue et coûteuse. Le principe est que les parties au litige tendent par elles-mêmes de parvenir à un accord, avec l'aide d'un médiateur. Le Centre de Gestion de l'Isère propose d'adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire.

Le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire concernant l'adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion de l'Isère.

3. COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS EXISTANT DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de réalisation de la couverture d'un tennis existant. Il précise que le montant des travaux s'élève à **493 413,09 € HT**.

Monsieur le Maire rappelle que cette opération peut faire l'objet d'un financement de l'Etat au titre de la DETR 2019. Un financement a été sollicité auprès de la Région et du Département. Le conseil municipal **PREND ACTE** du coût global de l'opération et **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2019 pour la réalisation de cette opération.

4. REALISATION D'UNE SALLE D'ANIMATION SPORTIVE DEDIEE AUX ADOLESCENTS ET AUX SCOLAIRES DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de réalisation d'une salle d'animation sportive dédiée aux adolescents et aux scolaires. Il précise que le montant des travaux s'élève à **228 940,50 € HT** : Monsieur le Maire rappelle que cette opération peut faire l'objet d'un financement de l'Etat au titre de la DETR 2019. Un financement a été sollicité auprès de la Région et du Département.

Le conseil municipal **PREND ACTE** du coût global de l'opération, et **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2019 pour la réalisation de cette opération.

5. APPROBATION BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION D'UN TENNIS COUVERT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la construction d'un tennis couvert, la Commune a missionné la société SOCOTEC afin d'effectuer le contrôle technique du bâtiment. Le montant de ce service s'élève à 4 550 € HT. **Le Conseil Municipal APPROUVE** l'offre faite par la société SOCOTEC pour le contrôle technique portant sur la construction d'un tennis couvert, **APPROUVE** le montant de la prestation.

6. ACQUISITION ETANG

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'afin de maintenir un niveau d'eau suffisant pour alimenter les étangs sur la Commune, il est nécessaire que chacun soit nettoyé. L'étang de Monsieur POCHARD n'étant plus entretenu, celui-ci génère la disparition du fil d'eau qui alimente tous les étangs, dans la continuité de l'étang communal. La Commune propose l'acquisition de l'étang correspondant aux parcelles cadastrées :

- ▶ C247 : 1 244 m²
- ▶ C248 : 3 405 m²
- ▶ C249 : 1 964 m²

Le Conseil Municipal APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant l'acquisition de l'étang correspondant aux parcelles cadastrées C247, C248, C249.

7. DECISION MODIFICATIVE N° 4 - BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget Communal.

DEPENSES			
Article	Niv	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
2313 - construction	105 - voirie	3 000,00 €	
2313 - construction	124 - vestiaires de foot		3 000,00 €
2313 - construction	105 - voirie	70 000,00 €	
2313 - construction	108 - travaux bâtiments divers		70 000,00 €
2313 - construction	105 - voirie	110,00 €	
2161 - œuvres et objets d'arts			110,00 €
TOTAL		73 110,00 €	73 110,00 €

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la décision modificative n°4 du budget assainissement.

8. ATTRIBUTION SUBVENTION ASSOCIATION VEGA ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Véga Environnement a signé la charte Communale permettant ainsi à l'association d'utiliser les locaux municipaux et de pouvoir prétendre à l'octroi d'une aide financière communale. Dans le cadre de l'aide au fonctionnement des associations, une subvention sera attribuée à l'association Véga Environnement pour un montant de 200 €. **Le Conseil Municipal APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de verser 200 € à l'association Véga Environnement.

9. ACQUISITION D'UN TABLEAU POUR LE CONSEIL DES ENFANTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre des activités du Conseil des enfants, ces derniers ont choisi un tableau réalisé par Mme MATTRET Nicole des Peintres Diémois, pour la décoration du restaurant scolaire. Le coût d'acquisition du tableau s'élève à 110 €.

10. REEVALUATION TRANSFERT DE CHARGES « RESIDENCE LES PERVENCHES » POUR REEVALUATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION - RAPPORT CLECT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que par arrêté préfectoral n° 2013365-0009 du 31 décembre 2013, la compétence « gestion du foyer logement les Pervenches » a été transférée à la CCCND à compter du 1er janvier 2014.



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 10 Décembre 2018

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE ET FIN -

Dans son rapport de 2015, la CLECT a retenu comme évaluation des charges transférées :

- ▶ Une charge nette de 48.7K€ correspondant au remboursement de l'annuité de dette relative au bâtiment foyer logement.
- ▶ Une réévaluation de cette charge nette une fois que le prêt conclu pour l'acquisition du bâtiment sera totalement remboursé.

Dans son rapport du 12 juillet 2018, la CLECT a ainsi constaté que la dette s'est éteinte en 2016 et que le transfert de charges lié au transfert de compétence est nul à compter du 1er janvier 2017. Le Conseil Communautaire par délibération en date du 27 septembre 2018 a donné un avis favorable au rapport de la CLECT du 12 juillet 2018 et décidé de majorer les attributions de compensation des communes concernées : Charantonnay, Diémoz, Grenay, Oytier St Oblas, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin et Valencin pour tenir compte de la réévaluation des charges. Ainsi pour Diémoz, les majorations 2017 et 2018 de l'attribution de compensation s'élève à 14 400 €.

Le Conseil Municipal APPROUVE le rapport de la CLECT en date du 12 juillet 2018 actant la réévaluation des charges liés au transfert de compétence « Résidence les Pervenches » et la révision des attributions de compensation des communes de Charantonnay, Diémoz, Grenay, Oytier St Oblas, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin et Valencin.

11. EVALUATION TRANSFERT DE CHARGES « GEMAPI » ET « COMPLEMENTAIRE GEMAPI - RAPPORT CLECT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la CLECT doit rendre son rapport évaluant le transfert de charges liées à un transfert de compétences dans les 9 mois de ce dernier.

Les conseillers municipaux ont 3 mois pour se prononcer sur le rapport de la CLECT, à la majorité : des 2/3 des communes représentant la moitié de la population ou l'inverse, sans que soit requis l'accord de la commune représentant plus de 25% de la population de l'EPCI. Le 12 juillet dernier, la CLECT a procédé à l'évaluation des charges liées au transfert des compétences :

- ▶ GEMAPI : transfert intervenu le 01/01/2018
- ▶ Complémentaire GEMAPI : transfert intervenu le 19/06/2018

Après avoir pris connaissance du contenu du rapport de la CLECT, le Conseil Municipal APPROUVE le rapport de la CLECT en date du 12 juillet 2018 relatif à l'évaluation des transferts de charges liés aux transferts de compétence « GEMAPI » et « Complémentaire GEMAPI ».

12. LOCATAIRES LOGEMENTS COMMUNAUX : TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la TEOM est indexée sur le foncier bâti et que celle-ci s'applique sur notre commune depuis le 1er janvier 2003. Il précise que la TEOM constitue une charge locative et qu'il convient de répercuter cette taxe sur les locataires des appartements communaux. Le montant de la TEOM dû par chaque locataire sera calculé au prorata des surfaces de chaque habitation.

Monsieur le Maire donne lecture des montants dus par chaque locataire au titre de la TEOM 2018 :

LOCATAIRES	TEOM 2018
ODIN Chrystelle	59.74 €
TROTEL Thibault	46.75 €
PEYRAUD Gaëlle	27.30 €
BEAUPARRAIN Céline	84.46 €
PERRET Jérémy	36.06 €
NAQUIN Joëlle	38.50 €
PERROT Evelyne	16.66 €

Le conseil municipal APPROUVE les montants mentionnés ci-dessus.

13. BAIL COMMERCIAL LA POSTE - TAXE FONCIERE - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Diémoz a consenti un bail commercial au preneur Locaposte en date du 4 juillet 2008.

Il convient, conformément à l'article 8 du dit bail de refacturer au preneur pour l'année 2018 :

- ▶ La taxe balayage
- ▶ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- ▶ La Taxe foncière

Monsieur le Maire donne lecture des montants dus par Locaposte :

Taxe balayage	100.00 €
Taxe Foncière	237.00 €
TEOM	77.47 €
TOTAL	414.47 €

Le Conseil Municipal APPROUVE les montants mentionnés ci-dessus.

14. OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE D'HEYRIEUX, AU 1ER JANVIER 2020

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement, au 1er janvier 2020.

La loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétences en prévoyant que les communes membres d'une communauté de communes, qui n'exerce pas au 5 août 2018 (date de la publication de la loi), à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, peuvent s'opposer au transfert obligatoire à la communauté de communes au 1er janvier 2020 de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles, si avant le 1er juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de cette communauté de communes représentant au moins 20 % de la population totale de celle-ci délibèrent en ce sens. Dans la mesure où une telle minorité de blocage serait réunie, le transfert obligatoire de ces compétences sera reporté au 1er janvier 2026 au plus tard.

En l'espèce, la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné d'Heyrieux ne dispose pas actuellement, même partiellement, des compétences assainissement.

Devant l'intérêt et le savoir-faire reconnus de notre syndicat : Syndicat de la Plaine de Lafayette et afin de s'opposer au transfert automatique de la compétence assainissement à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné d'Heyrieux au 1er janvier 2020, ses communes membres doivent matérialiser avant le 1er juillet 2019 une minorité de blocage permettant le report, au plus tard au 1er janvier 2026, du transfert de la compétence assainissement.

Le Conseil Municipal DECIDE de s'opposer au transfert obligatoire à la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné d'Heyrieux au 1er janvier 2020 de la compétence assainissement, au sens de l'article L.2224-7 I du CGCT.

Cette délibération sera également notifiée au président de la communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné.

15. COUVERTURE D'UN TERRAIN DE TENNIS EXISTANT - DEMANDE SUBVENTION - CONSEIL REGIONAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 20 décembre 2016 approuvant le montant prévisionnel des travaux portant sur la réalisation d'un pôle tennistique. Suite à l'appel d'offre, le groupement d'entreprises SMC2 /AGENOR/SOCADEL a été retenu, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT	Options	Honoraires - Divers	TOTAL HT
SMC2/ AGENOR/ SOCADEL	383 087,69 €	45 967,40 €	64 358,00 €	493 413,09 €

Monsieur le Maire rappelle que cette opération peut faire l'objet d'un financement de la part du Conseil Régional de l'Isère.

Le Conseil Municipal DECIDE : DE PRENDRE ACTE du coût global de l'opération de conception – réalisation de couverture d'un terrain de tennis existant pour un montant total de 493 413,09 € HT, DE SOLLICITER une subvention au Conseil Régional de l'Isère pour la réalisation de cette opération.

16. CREATION D'UNE SALLE D'ANIMATION SPORTIVE DEMANDE SUBVENTION - CONSEIL REGIONAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 20 décembre 2016 approuvant le montant prévisionnel des travaux portant sur la réalisation d'une salle d'animation sportive dédiée aux adolescents et aux scolaires. Suite à l'appel d'offre, le groupement d'entreprises SMC2 / AGENOR/SOCADEL a été retenu, remplissant les meilleures conditions financières et techniques.

Entreprises	Montant HT	Reprise de voirie et espaces verts	Honoraires - Divers	TOTAL HT
SMC2/ AGENOR/ SOCADEL	174 296,50 €	28 500,00 €	26 144,00 €	228 940,50 €

Le Conseil Municipal, DECIDE : DE PRENDRE ACTE du coût global de l'opération de conception – réalisation d'une salle d'animation sportive pour adolescents et scolaires d'un montant total de 228 940,50 € HT et **DE SOLLICITER** une subvention de 70 000 € au Conseil Régional de l'Isère pour la réalisation de cette opération (programme « Ambiance Région ») . ●



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 13 février 2019

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

Monsieur le Maire précise que la réunion du conseil municipal a lieu en même temps que celle du conseil communautaire de la CCCND du fait de la signature de la vente des terrains objet de l'aménagement du bois des lutins, programmée le jeudi 14 février. Le conseil municipal doit délibérer avant la date de signature de l'acte notarié. Mme MAGNARD Corinne et M. NEPLE Alain présents en début de réunion quittent la séance pour se rendre au conseil communautaire.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les points suivants :

1. BOIS DES LUTINS

Bois des Lutins :

Pour la réalisation du projet de **création d'une zone de loisirs sur le concept du « Bois des Lutins »** consistant à regrouper au sein d'un même parc de loisirs, des activités ludiques et décalées pour tous avec des cabanes dans les arbres, des jeux gonflables, des promenades en barques, des parcours dans la forêt, etc..., certains actes doivent être régularisés par la commune de DIEMOZ.

La commune soutient ce projet s'engageant ainsi pour une réalisation d'ouverture dès cet été.

Tout d'abord, les parcelles aujourd'hui cadastrées section C n°44, 556 et une partie de la parcelle 554 appartenant à Monsieur Paul JANIN doivent être cédées à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. Ces mêmes parcelles font l'objet depuis 1989 d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans au profit de la commune de Diémoz. Aussi, afin de pouvoir permettre la cession desdites parcelles libres de toute location ou occupation, il doit être procédé à la réduction du bail emphytéotique régularisé en 1989 avec M. Paul JANIN.

D'autre part, afin de permettre un accès sécurisé à la future base de loisirs il doit être procédé à la vente par Monsieur Paul JANIN à l'euro symbolique au profit de la commune, d'une partie des parcelles cadastrées section C 54, 55 et 57. Enfin, l'étang communal cadastré section C n°100, 262, 551 et 735 appartenant à M. Paul JANIN et qui fait actuellement

l'objet d'un bail emphytéotique au profit de la commune de DIEMOZ, fera l'objet d'une sous-location au profit d'Adventure Groupe, moyennant un loyer de 3000 € annuel, pour une durée correspondant à la durée du bail emphytéotique administratif qui sera signé pour l'aménagement de la zone de loisirs.

Aménagement sécurité de « l'accès au bois des Lutins » - Fonds de concours CCCND

Dans le cadre de l'aménagement de l'accès au parc de loisirs « le Bois des Lutins », il convient de réaliser un « tourne à gauche » qui sécurisera la circulation des véhicules pour l'entrée dans le parc et sur la RD 518. Afin de permettre la réalisation de ces travaux, une cession de terrain à l'euro symbolique sera réalisée par Monsieur JANIN Paul au profit de la commune de Diémoz sur une partie des parcelles cadastrées section C n° 54, 55 et 57.

Le montant prévisionnel des travaux d'aménagement s'élève à 150 000 € TTC.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement par fonds de concours de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

Mise en eau et aménagement étang POCHARD

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 10 décembre 2018 décidant de l'acquisition de l'étang Pochard. Il précise qu'il convient de prévoir la remise en eau de l'étang ainsi que la réalisation de différents travaux d'aménagement autour de l'étang.

2. SIGNATURE PLURALIS : RÉGULARISATION TERRAIN VICTOR

Echange réciproque de terrain entre la Commune de DIEMOZ et les Consorts VICTOR

Dans le cadre de la vente du bâtiment de l'ancienne école maternelle à la Société d'Habitation des Alpes Pluralis, il convient d'effectuer un échange réciproque de parcelles avec les Consorts Victor : une partie de la parcelle B61 appartenant à la Commune est échangée avec la parcelle B59 appartenant aux Consorts VICTOR pour une surface de 4m².

Route du Brachet : rétrocession de terrain à la Commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite au bornage des terrains de Monsieur et Madame GARCIA José et de Messieurs GARCIA Johan et Sylver, situés « route du Brachet », il convient de régulariser l'alignement de la voirie communale. Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité pour effectuer cette régularisation.

3. DEMANDE DE SUBVENTION RÉGIONALE « BOURG CENTRE »

Aménagement d'une voie piétonne - Demande de subvention Région Rhône Alpes dispositif « Bourg Centre »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement du territoire de la commune une voie piétonne sera aménagée entre la maison de retraite « les Jardins de Medicis » et l'ancien LEPAR.

Cette voie piétonne permettra la mise en place d'animations pédagogiques pour les plus jeunes au sein d'un parc boisé tout en assurant une liaison nord / sud de la commune.

Le montant prévisionnel de l'aménagement de cette voie piétonne s'élève à 208 000 € HT.

Monsieur le Maire précise que cette opération peut faire l'objet d'un financement de la part de la Région Rhône Alpes au titre de la politique d'aménagement du territoire « Bourg Centre ».

4. DOSSIERS SEDI

Différents travaux d'enfouissement seront effectués sur les réseaux publics de distribution d'électricité, sur le réseau France Telecom et sur les réseaux d'éclairage dans les secteurs de Comberousse, Grange Neuve, le Plan et le Brachet.

5. QUESTIONS DIVERSES

Modification des statuts Communautaires - Compétence « Funérarium »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 12 juin 2018, le Conseil Communautaire a

décidé de confier l'exploitation du funérarium à la Société Colombier Frères dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels.

A l'origine, la gestion du funérarium faisait l'objet d'une délégation du service public, ce dont il était fait mention dans les statuts Communautaires qu'il convient de rectifier.

En date du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné a délibéré afin d'approuver la modification des statuts Communautaires concernant la compétence « Funérarium ».

Modification des statuts Communautaires - Compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité de Second Rang (AOM2) »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 25 février 2016, le Conseil Communautaire a donné son accord de principe unanime concernant la mise en place de navettes de transport reliant les principaux pôles d'échanges du territoire, dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée de prestation de service.

Pour répondre aux besoins des « navetteurs » du territoire, une consultation a été lancée le 7 décembre dernier pour la mise en place d'un transport collectif expérimental assurant pendant 6 mois, du lundi au vendredi, aux heures de pointe, deux ou trois trajets pendulaires le matin dans le sens « Territoires CCCND – Gare et parking relais A43 de St Quentin-Fallavier » ainsi que deux ou trois trajets le soir dans le sens opposé. Ce service a débuté fin janvier 2019.

En date du 20 décembre 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Collines Nord-Dauphiné a délibéré afin de valider la prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité de second rang « AOM2 » et de modifier les statuts Communautaires en conséquence.

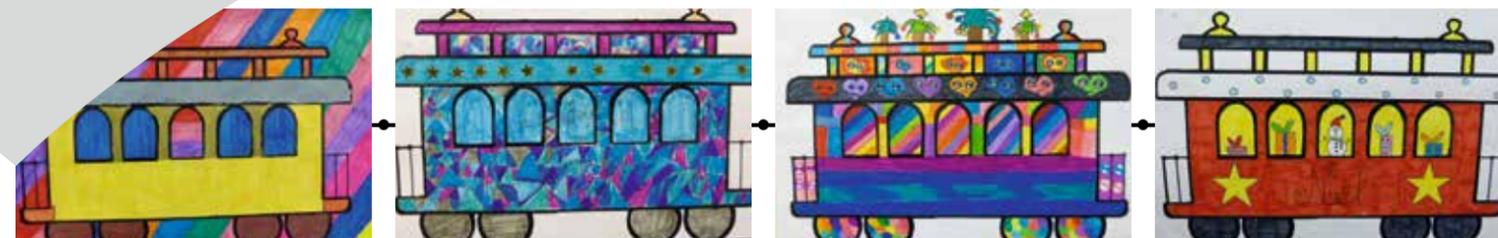
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) périscolaires des mercredis - Convention de gestion entre les communes et la CCCND

Monsieur le Maire rappelle que le décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 modifie les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs à compter de la rentrée scolaire 2018.

Ainsi les accueils de loisirs du mercredi relèvent à présent du « périscolaire » et non plus de « l'extrascolaire » qui est réservé aux week-ends et vacances scolaires.

Depuis 2010 la CCCND gère les ALSH du mercredi jusqu'alors extrascolaires. De ce fait la CCCND peut assurer la continuité de ce service public pendant l'année scolaire 2018/2019 en attente de nouvelles décisions à prendre par les assemblées délibérantes pour la rentrée 2019.

Avis favorable du conseil municipal pour une gestion temporaire par la CCCND pour l'année scolaire 2018/2019.



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 13 février 2019

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE ET FIN -

Installation de matériel de vidéo-protection

L'installation de deux dispositifs supplémentaires de vidéo protection sur la commune est décidée.

Soutien à la motion présentée par l'AMF dans ses discussions avec le gouvernement :

L'AMF demande la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

- ▶ Le respect du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.
- ▶ L'acceptation du principe « qui décide paie, qui paie décide ».
- ▶ La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

L'Association des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité a proposé lors de son dernier congrès sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

1. L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leur mairie. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ;
2. La compensation intégrale et, dans la durée, de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases ;
3. L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;

4. L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;
5. Le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;
6. Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;
7. Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Ceci étant exposé, considérant que le conseil municipal de DIEMOZ est appelé à se prononcer comme l'ensemble des communes et intercommunalités de France sur son soutien à cette résolution adoptée lors du congrès de 2018, **Le Conseil municipal de DIEMOZ SOUTIENT la résolution finale de l'AMF qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.**

Questions diverses :

- ▶ Mme MUCCIARELLI Laurence précise que les sorties de ski organisées par le CCAS ont été un réel succès. Les enfants ont répondu présent à l'invitation du CCAS.
- ▶ M. GALLON Philippe transmet au conseil municipal les remerciements de la Fédération Française de Stock Car à la commune de Diémoz pour la qualité de l'organisation de l'Assemblée Générale à Diémoz.
- ▶ Monsieur le Maire précise que les travaux de la Maison Pluridisciplinaire sont achevés. ●

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 2 avril 2019

- COMPTE RENDU SOMMAIRE -

Maintien des taux d'imposition communaux et accompagnement du projet de zone de loisirs « le Bois des Lutins » par la commune, en collaboration avec le Département de l'Isère et la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

Christian Rey précise : « L'actuel mandat municipal a été confronté à des évolutions institutionnelles et financières sans précédent, à l'aune desquelles doit s'analyser le niveau de l'investissement du bloc communal. En effet, au-delà de la refonte de la carte intercommunale impactant pour de nombreux territoires, les communes et les EPCI ont subi, durant quatre années consécutives, la contribution au redressement des finances publiques (CRFP), mise en place par le gouvernement Hollande dans le cadre de son plan d'économies de 50 Mds d'€ (soit un quart environ de la DGF), le gouvernement Macron change de méthode en 2018. C'est désormais la limitation de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF), qui est inscrite dans la loi de programmation des finances publiques (LFPF) 2018-2022, pour les plus grandes collectivités. En outre, la LFPF instaure un encadrement de l'endettement des collectivités par le biais d'un ratio de désendettement minimum.

FISCALITÉ

Ce budget, une nouvelle fois, est présenté en maintenant les taux d'imposition, c'est-à-dire sans augmentation de ceux-ci

- ▶ Taxe d'habitation : 9.98 %
- ▶ Taxe foncière sur le non-bâti : 62.86 %
- ▶ Taxe foncière sur le bâti : 15 %

Pour mémoire, nous avons dû faire face à une baisse de la DGF, en 2014 elle était de 260 000 € contre seulement 181 000 € en 2019, soit une baisse de 30,38 %. De même le Fonds Départemental de Péréquation de la taxe professionnelle est passé de 90 000 € en 2014 contre seulement 64 000 € en 2019, soit une baisse de 28.88 %.

Par ailleurs, je me félicite qu'au niveau de la CCCND les taux soient restés inchangés, comme nous l'avions suggéré l'an passé lors de la fixation des taux communautaires.

Je remercie la commission des finances et les adjoints pour leur disponibilité et leur présence à la réunion des finances où

je rappelle que chaque élu dans le cadre de son investissement a un crédit d'heures affecté à sa fonction.

Je remercie nos services pour la préparation de ce document comme toujours très complet.

En ce qui nous concerne, de gros dossiers sont à l'ordre du jour pour 2019, qui sont pour une grande partie, la continuité des dossiers déjà vus.

VOIRIE

Un gros programme de voirie est en cours de réalisation, je rappelle que c'est 400 000 € de travaux de réfection de chaussée qui sont entrepris, sur les secteurs de l'avenue des Bruyères, le Boutay, Lafayette et le Château d'Eau, rue Marchande, rue du Stade.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un programme de modernisation de l'éclairage public sera effectué dès cet été, 262 points lumineux sur 306 vont être changés contre des Leds, soit 86% du parc.

ENFOUISSEMENT

Poursuite des travaux d'enfouissement avec le syndicat des eaux du Brachet, rue des Bresses avec le prolongement de la canalisation d'eau potable, qui permettra la mise en place d'une bouche d'incendie à Saranavier, pour sécuriser le quartier. Nous profiterons de ces travaux pour enfouir la ligne France Télécom, des travaux similaires commenceront cet été route du Brachet, et ainsi arriver vers les 95 % d'enfouissement des réseaux sur notre commune.

BOIS DES LUTINS - RESERVE FONCIERE

Aujourd'hui les travaux du Bois des Lutins ont commencé, ce qui m'amène à faire un petit historique de ce dossier et de l'engagement de notre collectivité pour sa réalisation.

Ce dossier a débuté en 2015. Entre 2015 et 2016, recherche d'investisseurs.



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 2 avril 2019

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE -

En mars 2017, en collaboration avec la CCCND, après plusieurs réunions et contacts pris auprès de différents investisseurs possibles, c'est la société **Aventure Groupe** qui a été retenue à l'issue d'une réunion qui s'est tenue en mairie le 13 décembre 2017.

En 2018, suite au transfert de compétence de l'action tourisme-loisirs à l'EPCI, je présentais le dossier à Mme Chantal CARLIOZ, vice-présidente au Conseil départemental, chargée du tourisme et, après différentes réunions, la CCCND dans le cadre des négociations, a acquis la maîtrise foncière du projet. **Notre volonté et notre engagement sont la récompense aujourd'hui pour l'ouverture de ce parc.**

Parallèlement, la commune a loué un étang permettant d'améliorer et de faciliter l'utilisation de ce site.

C'est le 24 janvier dernier, après différentes réunions entre les services communautaires et communaux, que la commune a pu délivrer le permis d'aménager.

D'ailleurs, à ce titre, nous aurons à déposer des dossiers de demande de subvention complémentaires, dans le cadre du programme d'amendement de police dans les dossiers d'aménagement et de sécurité auprès du conseil départemental de l'Isère et d'autoriser le maire à signer une convention avec le département pour une prise en charge de la structure de la chaussée.

Comme nous nous y étions engagés avec l'investisseur, une douzaine d'offres d'emplois sont effectives et transmises à la CCCND pour information. A ce sujet, la Tribune, dans sa rubrique économique, a publié un article de deux pages sur ce projet où 1 million d'euros seront investis.

Je remercie le département qui a su tenir compte de notre engagement et nous a aidé sur les travaux à charge communal.

Le revenu locatif de notre étang nous permet la remise en eau de l'ancien étang Pochard avec les aménagements nécessaires.

Autre dossier d'envergure, la création d'une nouvelle voie piétonne, suite à une étude confiée à l'ONF, notre dossier de liaison Nord-Sud et l'aménagement du parc du Lépar vont

débuter. Ceci fait suite à la négociation obtenue avec GDP Vendôme et l'acquisition par la commune du tènement foncier pour plus d'un hectare, auquel sera rajouté des parcelles supplémentaires pour finaliser cet accès piéton.

Ce dossier de préservation d'un patrimoine paysager, rédigé par l'ONF, a pour but de requalifier, réhabiliter et magnifier ce site avec la mise en valeur des différentes essences. Comme vous le savez, il s'agit d'un ancien parc de château où la densité des arbres est élevée, autant pour les arbres adultes que pour les jeunes arbres en sous-étage. La réalisation des travaux permettra de mettre en valeur quatorze essences différentes. Le montant de ces aménagements s'élève à 168 000 € et le dossier est éligible aux aides régionales pour un montant de 84 000 €.

SPORTS & VIE ASSOCIATIVE

Structure importante dans notre commune et, comme chaque année, des travaux importants sont programmés.

Salle Gabriel REY : Réfection de la peinture du sol et mise en place d'un nouvel éclairage Led pour 50 000 €.

Stade : nouveau système d'arrosage, décompactage et regarnissage de la pelouse pour 10 000€.

Hall des sports : à la demande du basket de nouveaux panneaux de paniers électriques seront mis en place.

Fitness : le site est ouvert et des cours gratuits seront donnés dès ce samedi.

Tennis : Nous avons reçu un avis favorable de la Fédération Française de Tennis pour le projet de notre pôle « tennistique » où déjà 50 % de subvention sur le montant des travaux ont été obtenus, soit 300 000 €.

Comme je m'y étais engagé les aides financières aux associations sont maintenues.

ENVIRONNEMENT

La problématique des dépôts sauvages est édifiante, elle représente 21 kg/an et par habitant tous types de déchets confondus.

Je me félicite de l'engagement de la commission environnement durant les différentes actions menées en avril et en mai, intitulées plus habituellement nettoyage de printemps.

Dans le domaine de l'énergie renouvelable un parc photovoltaïque est à l'étude dans notre commune avec une enquête publique qui se déroulera du 15 avril au 21 mai.

Ce dossier fait suite aux visites qui ont été faites sur des installations similaires où se sont déplacés Guy ODET, Philippe GALLON et Muriel TOUCHANT.

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole élémentaire : comme chaque année, nous allons procéder à la réfection d'une classe avec l'installation d'un volet roulant et d'un tableau numérique.

Ecole maternelle : Le matériel nécessaire pour faire face à notre effectif scolaire a été pris en compte et des moyens humains pour l'accompagner seront mis en place dès la rentrée prochaine.

Nous travaillons également pour la mise en place d'un Projet Educatif Territorial sur notre commune dans le cadre d'une convention de gestion avec la CCCND.

BATIMENTS COMMUNAUX

Mairie : changement des volets.

Maison pluridisciplinaire : le site est ouvert

SECURITE

Nos rencontres régulières avec la Gendarmerie Nationale permettent d'aborder les problématiques liées aux vols et dégradations.

Les travaux de mise en place de la vidéo-protection seront terminés à l'arrivée de la fibre, en juin. »

1. BUDGET COMMUNAL – BUDGET ASSAINISSEMENT

Révision des tarifs communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de révision des tarifs « assainissement » faite par la commission des finances :

	Pour mémoire avril 2017	Tarif au 1er mai 2019
Participation pour raccordement à l'égout	- 4200 € pour un logement individuel - 3200 € à compter du 2ème logement	- 4700 € pour un logement individuel - 3500 € à compter du 2ème logement - 9400 € pour les extérieurs en fonction de la capacité du réseau

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** les tarifs mentionnés ci-dessus, **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à

l'application de ces tarifs.

Budget Général - Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Ont été réalisés :

Section de fonctionnement	
Dépenses	1 440 078.56 €
Recettes	2 056 674.41 €
Excédent antérieur reporté	+ 152 989.46 €
Dégageant un excédent de clôture de	+ 769 585.31 €

Section d'Investissement	
Dépenses	693 005.05 €
Recettes	993 777.13 €
Excédent antérieur reporté	+ 299 945.79 €
Dégageant un excédent de clôture de	+ 600 717.87 €

Les résultats de l'exercice font apparaître un excédent global de clôture de 1 370 303.18 €.

Budget Assainissement - Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Ont été réalisés :

Section d'Exploitation	
Dépenses	93 767.52 €
Recettes	111 209.13 €
Excédent antérieur reporté	+ 6500 €
Dégageant un excédent de clôture de	+ 23 941.61 €

Section d'Investissement	
Dépenses	47 887.94 €
Recettes	465 018.84 €
Déficit antérieur reporté	- 192 628.67 €
Dégageant un excédent de clôture de	+ 224 502.23 €

Les résultats de l'exercice font apparaître un excédent global de clôture de 248 443.84 €.

Budget Général – Affectation du résultat de fonctionnement 2018

Il est rappelé les résultats de clôture constatés au compte administratif 2018 du budget général :

En section de fonctionnement : un excédent de + 769 585.31

En section d'investissement : un excédent de + 600 717.87 €



CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 2 avril 2019

- COMPTE RENDU SOMMAIRE - SUITE ET FIN -

Il est proposé au conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 769 585.31 € comme suit :

- ▶ 550 000 € au compte 1068 besoin de financement de la section de d'investissement
- ▶ 219 585.31 € le solde au compte 002 en report à nouveau à la section de fonctionnement

Vote des taux d'imposition communaux année 2019

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2019,
Considérant qu'il convient de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2019, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE de MAINTENIR** les taux d'imposition communaux comme suit pour l'année 2019 :

	Pour mémoire 2018	2019
Taxe d'habitation	9.98 %	9.98 %
Taxe foncière propriétés bâties	15 %	15 %
Taxe foncière propriétés non bâties	62.86 %	62.86 %

Budget Primitif communal 2019

Le Conseil Municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **ADOpte** le budget primitif de la commune 2019 à l'unanimité moins une voix :

Section de fonctionnement	
Dépenses	1 885 157.31 €
Recettes	1 885 157.31 €

Section d'investissement	
Dépenses	2 936 710.59 €
Recettes	2 936 710.59 €

Budget Primitif Assainissement 2019

Le Conseil Municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **ADOpte** le budget assainissement 2019 de la commune à l'unanimité moins une voix :

Section d'exploitation	
Dépenses	156 991.61 €
Recettes	156 991.61 €

Section d'investissement	
Dépenses	308 502.23 €
Recettes	308 502.23 €

Amendement de police pour l'aménagement sécurité de l'accès au parc de loisirs « le Bois des Lutins » avec création d'un tourne à gauche - Demande de subvention au Département de l'Isère

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 13 février 2019 approuvant le projet d'aménagement d'un tourne à gauche pour sécuriser l'accès au parc de loisirs « le Bois des Lutins » d'un montant de 150 000 € TTC.

Il précise qu'une subvention peut être attribuée par le Département de l'Isère au titre d'un amendement de police pour l'aménagement sécurité d'un tourne à gauche .

Estimatif des travaux :

Travaux de terrassement, chaussée : 137 380 € HT
Honoraires : 6000 € HT
Reprise d'accotement et fossé : 6620 € HT

Aménagement d'une voie piétonne - Demande de subvention Région Auvergne Rhône Alpes dispositif « Bourg Centre » - Délibération complémentaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 13 février 2019 sollicitant une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réalisation d'une voie piétonne au titre du dispositif Bourg Centre.

Il précise qu'une subvention complémentaire d'un montant de 84 000 € peut être attribuée par la Région à la commune pour la réalisation de cet aménagement.

Le montant prévisionnel de l'aménagement de cette voie



piétonne s'élève à 208 000 € HT y compris les acquisitions foncières nécessaires à cette réalisation, soit un montant de travaux de 168 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Aménagement sécurité d'un tourne à gauche sur la RD 518 Convention avec le Département de l'Isère

Dans le cadre de la réalisation d'un tourne à gauche pour l'accès au parc de loisirs le bois des lutins, Monsieur le Maire précise que le Département peut prendre en charge la structure de chaussée et le revêtement, et qu'à ce titre une convention doit être signée avec le Département de l'Isère.

Questions diverses :

- ▶ Cahier de Doléances : Monsieur le Maire précise que sept personnes se sont manifestées pour transmettre leurs doléances aux services de l'Etat.
- ▶ Comice Agricole à Satolas et Bonce les 7 et 8 septembre prochain : M. Gallon fait part au conseil municipal des remerciements transmis par M. Dominique Berger et M. Damien Michallet pour la promotion faite par la commune concernant le comice agricole. ●

Frier'Optic

Marion FRIER
OPTICIENNE DIPLÔMÉE
Mail : marion.frier@sfr.fr

VOS LUNETTES À DOMICILE
DIÉMOZ ET SES ENVIRONS

06 37 90 80 47
du lundi au samedi
de 8h00 à 20h00

RETROUVEZ - NOUS
SUR NOTRE PAGE





CONSEIL DES ENFANTS

Le lundi 28 janvier 2019, la commission information a reçu le nouveau conseil des enfants élus au cours du premier trimestre de l'année scolaire. 9 élèves des classes de CM1 et CM2 le composent : Juliette Bernin, Jérémy Caliz, Sirine Jacquet, Maëlya Miranda, Julian Perney, Allan Portelli, Clarisse Renand, Capucine Specht et Lisa Trombotto.

A cette occasion, les enfants ont pu assister à une présentation du bulletin municipal et ont visionné un film sur l'organisation des communes et des intercommunalités, le rôle des conseils municipaux et le travail qui est nécessaire pour gérer tous les organismes qui en dépendent. Un livret explicatif leur a été distribué suite à cette réunion.

Après ce temps d'écoute, ils ont pu poser des questions sur la commune de Diémoz et se sont présentés à travers un portrait chinois. ●



1 couleur	Violet	Violet	Rouge foncé	Violet	Orange	Bleu	Bleu	Bleu Tahiti	Rose
1 pays	Etats-Unis	Italie	Espagne	Espagne	Espagne	Espagne	-	Australie	France
1 sport	Karaté	Ski	Judo	Equitation	Courir	Foot	-	Hip-Hop	Danse
1 fleur	Rose	Rose	Rose	Coquelicot	Rose	Rose	Rose	Capucine	Rose
1 plat préféré	Lasagne	Gnocchis	Pizza	Gaufre	Croziflette	Tout sauf les légumes	Frites	Crêpes	Pâtes
1 métier	Maitresse	Maitre	Pâtissière	Soigneuse	Coiffeur	Pâtissier	Danseuse professionnelle	Journaliste	Coiffeuse
1 personnalité	Princesse Rebelle	Cyril Lignac	Aya Nakamura	Mon professeur d'équitation	Newton	Mbappé	Dsou	Madiba	Dadju
1 animal	Renarde	Chat	Chat	Cheval	-	Chinchilla	-	-	Chat
1 rêve	Voler	Avoir des chats licornes	Milliardaire	Avoir un cheval	Footballeur professionnel	Être spiderman	Devenir une danseuse professionnelle	Taper tous ceux que je n'aime pas sans qu'ils aient mal	Devenir coiffeuse

LES SPORTIFS DIÉMOIS RÉCOMPENSÉS



Judi 29 Novembre, les sportifs diémois étaient mis à l'honneur par la commission sports et loisirs de la municipalité et récompensés par monsieur le Maire et son équipe pour leurs bonnes performances tout au long de la saison.

Les Diémois ont encore brillé cette année et ce, dans diverses disciplines :

- **Pour le tennis** : 9-10 ans montée en D1 de Lucas et Robin, 13-14 ans accès en D3 de Axel, Clément et Antonin et montée en D2 pour les plus de 35 ans Julien, Olivier, Arnaud, Jérôme, Stéphane et Cédric.
- **Pour la gymnastique diémoise** : la championne départementale au niveau 7- 10 ans est Charlotte Nesme. Equipe niveau 7-11 ans et plus : championne départementale individuelle : Morgane Vitry, vice-championne. Inès Amarache, (vice-championne départementale 6-11 ans et plus). Laurine Marichy, (vice-championne régionale 6 - 11 ans et plus).
- **Pour la pétanque** : dès la première année, une équipe monte en D2.
- **Pour le stock-car** : les vainqueurs sont Laurent Jacquier en coupe zone sud, Pierre Luc Dubessy en coupé R5 et pour la coupe de France féminine Marianne Queremet.
- **Pour le foot** : les U17 ont perdu en finale de la coupe du Rhône.
- **Pour le Karaté** : ont été récompensés en catégorie benjamin : Simon De Castro, Gabin Michel, Léana Imbert et Noa Khédairia. En minime : Lucas Miège, Robin Menras en junior et Elora Khédairia pupille, tous qualifiés pour le championnat de France. En cadet Grégoire Miège 1er de l'Open ligue Rhône Alpes et 3ème au championnat départemental. ●

INAUGURATION DES VESTIAIRES DU FOOTBALL



La modernisation des infrastructures était nécessaire et les vestiaires devaient répondre aux normes imposées par la Fédération. Le 8 décembre, Christian Rey et le président de l'ASD, Ali Belacel, accueillèrent plusieurs personnalités du monde sportif, des dirigeants de la fédération, des membres de la commission sports et loisirs, des bénévoles, joueurs et entraîneurs, des membres du bureau du club de football, à l'occasion de l'inauguration des vestiaires.

Quatre vestiaires, arbitres ou joueurs, douches, sanitaires, bain froid pour la récupération des sportifs, pour un coût de 200 000 €, subventionné par le conseil général, par l'Etat et par la FFF. « C'est un investissement important » a souligné Monsieur le Maire pour ce club qui compte aujourd'hui 180 licenciés.

Le parrain de cette cérémonie était Franck Solforosi, rameur français, médaillé aux derniers jeux olympiques, champion du monde et d'Europe. Il a reçu la médaille de la ville de Diémoz en souvenir de cette manifestation. ●





VOEUX DU PERSONNEL



Le vendredi 14 décembre, une cérémonie traditionnelle et surtout très sympathique a eu lieu en mairie. En effet, à 19 heures Christian Rey et tout le conseil municipal recevaient le personnel communal pour le remercier de son implication tout au long de cette année. C'est un moment toujours agréable où la bonne humeur et la convivialité permettent d'effacer toutes les périodes de stress concernant les aléas liés à la vie d'une commune : neige, absences, travaux imprévus, incivilités à

réparer, surcharges dues à des circonstances imprévisibles, problèmes de tous genres... Notre personnel est toujours présent pour tout gérer et, bien souvent, sans que chacun d'entre nous s'en rende compte.

Après un petit buffet apéritif, la soirée s'est terminée à la Bodega à Saint Bonnet de Mure où chacun s'en est donné à cœur joie. ●



LOCAL MÉDICAL

Depuis le début du printemps, la maison pluridisciplinaire est ouverte et notre tissu médical et paramédical s'est beaucoup étoffé. Nous vous proposons un petit dépliant inséré dans ce bulletin qui récapitule tous les services mis à disposition sur la commune. ●

VOEUX 2019



La traditionnelle Cérémonie des Vœux a eu lieu le 11 janvier à 19h.

Après les salutations et les remerciements pour leur présence aux différentes personnalités et associations, Christian Rey souligna dans son discours l'importance des problèmes soulevés par la réforme des collectivités, et le mécontentement des populations qui en découlait, ce qui avait nécessité l'organisation du Débat National, et la tenue de cahiers de doléances. Il exprima la volonté de la municipalité, malgré la difficulté conjoncturelle et les règles fiscales toujours plus restrictives, à vouloir contrôler et maintenir les tarifs communaux et les taux d'imposition sans limiter les investissements prévus, qui seront réalisés par des provisions d'investissement et par la recherche systématique de subventions auprès de l'État, de la Région, et du Département. Christian Rey énuméra les réalisations et réussites de l'année 2018 et enchaîna sur les projets envisagés pour l'avenir : amélioration des structures électriques et téléphoniques de la commune, changement d'une colonne d'eau potable, couverture d'un cours de tennis, entre autres. Il rappela les efforts faits pour nos enfants, au sein de l'école et par le soutien aux associations. Le maire confirma le renforcement de la structure médicale ou paramédicale de la commune, selon l'aide à l'installation de nouveaux professionnels et l'ouverture de « La Maison Pluridisciplinaire ».

Christian Rey adressa à toute la population ses vœux de santé et bonheur, avant de l'inviter à partager « ensemble les premières bulles de la nouvelle année ».

Nouveauté : cette année, le discours du maire se déroulait sur le devant de la pièce où était érigé l'estrade des conseillers devant la population des auditeurs venus très nombreux. Un film défilait en boucle tout au long de l'évènement, le rideau masquait l'arrière salle où un apéritif occupant l'espace central, permit aux convives de circuler et discuter librement. ●

Vos audioprothésistes Entendre, vos experts de l'audition

- Bilan auditif gratuit⁽¹⁾
- Devis personnalisé
- Services Entendre⁽²⁾
- Prêt gratuit d'aides auditives⁽³⁾
- Garantie et assurance 4 ans incluses⁽⁴⁾

Peggy SARTELET
Audioprothésiste diplômée d'État

HEYRIEUX 14, Rue du Colombier
VILLEFONTAINE Centre commercial Saint Bonnet

Tél. : 04 78 40 44 87

Les audioprothésistes **entendre** et la vie recommande

(1) À votre convenance. (2) Nos conseils sont des conseils personnalisés et non des recommandations. (3) Sur prescription médicale. (4) Sur présentation de votre carte d'assurance. Pour plus d'informations, contactez-nous au 04 78 40 44 87.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PRODUITS AGRICOLES - CHARBON - JARDINERIE
ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

SERVANIN MATERIAUX

38780 SEPTÈME / Tél. 04 74 58 25 82

ECOLE DE CONDUITE OCEANE

St JUST-CHALEYSSIN
04 78 96 37 19
Agr. Préf. E02 038 0003 0

HEYRIEUX
04 72 48 73 44
Agr. Préf. E02 038 0738 0

DIEMOZ
04 37 65 39 23
Agr. Préf. E13 038 0000 0

Formation B
Conduite accompagnée dès 15 ans
Perfectionnement
Forfait code illimité
Facilité de paiement



LE BOIS DES LUTINS

Le nouveau parc de loisirs nature d'Auvergne-Rhône-Alpes est à Diémoz !



**OUVERTURE
DU BOIS DES LUTINS
LE 22 JUIN !**

© Gilles Reboisson

Toutes les informations pratiques : <https://lyon-est-diemoz.le-bois-des-lutins.fr/fr>

Créé par Adventure Group®, le Bois des Lutins est un parc de loisirs, nouvelle génération, entièrement tourné vers la nature et le respect de la biodiversité. Sur plus de 10 hectares, jalonnés de plusieurs étangs, ce nouveau concept de parc invite les visiteurs à découvrir la vie et les mœurs du Petit Peuple de la forêt de Diémoz.

Le Bois des Lutins ouvrira ses portes le 22 juin prochain pour un été placé sous le signe de l'émerveillement et de l'amusement pour tous.

Un univers féerique pour partager du temps ensemble...

Le Bois des Lutins est un parc de loisirs nature où petits et grands combineront expériences, sensations et complicités. Pas moins de 10 hectares de jeux et de découvertes insolites pour les aventuriers de 2 à 102 ans car ici tout est pensé pour le partage : la majorité des attractions est accessible aux enfants comme aux parents !

Village de cabanes perchées sur les plus hautes branches, parcours de filets aux sommets d'arbres centenaires, balade semi-obscure et souterraine, grandes tyroliennes des fées, plaine de cylindres, nids balançoires, eau molle, village des trolls... Éclats de rire et bons souvenirs garantis au pays merveilleux des elfes, lutins, fées et autres gnomes !

Le respect de l'environnement : s'amuser sans dénaturer

Depuis sa conception, le projet du Bois des Lutins s'inscrit dans une volonté de limiter l'impact environnemental des activités de l'Homme. Le respect et la préservation de l'environnement est une conviction forte d'Adventure Group® et la majorité des installations du Bois des Lutins est conçue avec des matériaux recyclables : du bois, du métal, des cordes et des filets qui s'intègrent parfaitement au cadre naturel du Bois sans causer de dommages à la nature environnante. Aucun pesticide n'est utilisé.

Le bois des clôtures, balançoires, tyroliennes, provient des forêts du site composées notamment de robiniers bien connus pour leurs propriétés esthétiques mais surtout leur forte résistance dans la durée.

Ainsi au Bois des Lutins, le bois coupé a été recyclé en poteaux pour clôturer l'ensemble du parc. Enfin, Adventure Group® et le Bois des Lutins utilisent de l'hydroélectricité 100% locale et 100% renouvelable. ●



© Gilles Reboisson

**Rendez-vous
le 22 juin
pour l'ouverture !**



© Gilles Reboisson



© Gilles Reboisson

A.M TAXI
Tous types de transports
Privés, professionnels ou médicaux
Conventionné CPAM

Mobile 06.98.81.74.70
Mail: allegatieretaxi@gmail.com

Audrey Taxi

DIEMOZ

07 61 68 06 07
Conventionné CPAM

GREG B TAXI

transports toutes distances, conventionné CPAM

06 49 51 44 58

gregb.taxi@gmail.com gares, aéroports, hôpitaux



Le printemps est une période faste pour concrétiser tous les divers chantiers. Les commissions sont attentives à la bonne réalisation des projets en cours et au bon suivi de dossiers.

COMMISSION TRAVAUX

La volonté d'engager une démarche sur la maîtrise de l'énergie et la réalisation d'économies sur la consommation électrique ont conduit à un programme d'actions communales.

De nombreux travaux ont été effectués au cours de ce premier semestre 2019 :

- ✓ La salle Gabriel Rey a été équipée d'éclairages Led. 32 lampes ont été changées ainsi que toute la mairie.
- ✓ L'enfouissement rue des Bresses se termine : une nouvelle canalisation d'eau potable a été posée ainsi que l'enfouissement des réseaux secs (France-Télécom, Fibre,...). Une nouvelle bouche d'incendie a été ajoutée à Saranavier.
- ✓ Un nouvel enrobé à chaud a été effectué rue Marchande et rue du Stade et divers revêtements ont permis le ravalement de certaines chaussées.
- ✓ Un nouveau tableau numérique a été installé à l'école primaire : ce qui permet à toutes les classes d'être équipées.
- ✓ Un changement du système d'arrosage du terrain de foot a été effectué pour la sécurité des joueurs puisque les anciennes bouches d'arrosage étaient usagées ;
- ✓ Notre plateforme Fitness dans le parc de la Maison Pour Tous est terminée. Elle est prête à accueillir tous les diémois pour leurs loisirs sportifs.
- ✓ Le cheminement piéton permettant de relier le haut du village à l'avenue des Fleurs est en bonne voie. Les équilibristes de l'ONF ont travaillé pour couper les nombreuses branches mortes et mettre en valeur les différentes espèces du parc. Les photos montrent le professionnalisme de ces élagueurs. ●



Ent. SAUGEY S.A.S
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

**Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements - Rénovations - Magasins**

41, rue Centrale - 38300 RUY-MONTCEAU
Téléphone : 04 74 97 41 04 - Télécopie : 04 74 97 82 66

e-mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com



DUMAS
TRAVAUX
PUBLICS
GROUPE PL FAVIER

UNE EQUIPE QUI TIENT LA ROUTE !



Travaux Publics / Travaux Routiers

Construction et entretien des routes
Voiries et réseaux divers

Travaux Privés

Aménagement d'accès. Abords de villas
Terrains de sports

Fabrication d'enrobés

Vente aux particuliers
et entreprises

840 Rue de St Alban – BP 277 – 38202 VIENNE Cedex – Tél : 04 74 31 70 28 – contact@dumas-tp.fr



LA VIE DU CCAS

PROJETS RÉALISÉS

COMMISSION SCOLAIRE

GARDERIE PERISCOLAIRE

ACCUEIL

de 7h30 à 8h30 et
de 16h30 à 18h30

Afin d'agrémenter ce temps de garde, des animations ponctuelles sont proposées aux enfants. Au mois de mars en collaboration avec le Sou des Ecoles de Diémoz, une animation « crêpe party » a été mise en place. Les enfants se sont transformés en petits cuisiniers et ont préparé une pâte sans oublier de les savourer après cuisson. Au mois d'avril, notre prestataire de cantine SHCB a fait une animation sur le thème des fruits et légumes. Les enfants ont fait des travaux manuels encadrés par notre personnel des écoles. Au mois de mai ils auront la joie de créer un petit présent pour leur maman et une diététicienne de la société SHCB reviendra à leur rencontre avec le jeu du béré.

Afin d'agrémenter ce temps de garde, des animations ponctuelles sont proposées aux enfants. Au mois de mars en collaboration avec

VIE DES ECOLES

Julie a mis ses talents d'artiste à notre service en peignant des jeux dans la cour de l'élémentaire, les enfants étaient ravis. Un grand merci à Christian, Julie et Colin, nos agents de la commune qui veillent, réparent, entretiennent les locaux pour le plus grand confort des enfants, des enseignants, et du personnel des écoles. **Quelques infos :** la classe de Mme Goiffon a été équipée de volets roulants. Un tableau numérique fixe a été installé dans la classe de M. T'jampens et la réfection de la classe sera faite cet été. **A ce jour, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées de tableau numérique.** Côté sport, les enfants de l'élémentaire bénéficient de cours encadrés par Pierre, d'un cycle escalade et d'un cycle natation. **Petite nouveauté, les enfants de grande section maternelle bénéficient également d'un cycle natation.** Les élèves de CM2 sont partis trois demi-journées au ski, sorties entièrement financées par le CCAS. Des classes de l'élémentaire et de la maternelle vont bénéficier d'animations offertes par la commission environnement. ●



JEUNESSE

► POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS
SORTIES DE SKI POUR LES CM2 ET
LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

3 sorties de ski entièrement financées par le CCAS (bénéfices de la pressée diémoise), organisées par la commission scolaire en partenariat avec l'association DSM, dont les membres ont accompagné les jeunes en chartreuse durant ces journées. Elles ont eu lieu les mercredis 23/01/2019 - 30/01/2019 et 06/02/2019.

Des cours d'initiation ont été dispensés par des moniteurs d'ESF (Ecole de Ski Français) Les enfants ont été ravis de ces sorties où la neige a été abondante cette année et le soleil radieux. Nous avons voulu faire le dossier de ce bulletin sur ces sorties.

SENIORS

► COLIS DES AINÉS

344 colis ont été distribués le 15/12/2018 à chaque bénéficiaire âgé de + de 70 ans.

► REPAS DES SENIORS

En plus du colis, chaque diémois âgé de + de 65 ans, bénéficie également du repas des seniors. Il a eu lieu Dimanche 24/02/2019 et ce sont 245 convives qui ont participé à cette journée festive autour du repas concocté par Mr René BERTHET et son équipe et de l'animation musicale réalisée, au grand bonheur de tous, par Pierre Luc et Véronique.

► ENCOMBRANTS

Organisé avec la commission environnement, l'enlèvement des encombrants a eu lieu au mois d'avril dernier pour les personnes âgées de + de 70 ans.

► AIDE FINANCIERE POUR LA TAILLE DES HAIES EN LIMITE DE VOIRIE

Cette aide a été reconduite sur l'année 2019 selon les critères d'attribution.

INFORMATIONS DIVERSES

► MUTUELLE VILLAGE

Suite à la mise en place de cette mutuelle village par 8 CCAS du territoire de la CCCND (Diémoz – Heyrieux – St Just Chaleyssin – Bonnefamille – Grenay – Oytier st Oblas – Valencin et Roche) des permanences régulières sont organisées en Mairie de Diémoz par SOLIMUT (information sur panneaux d'affichage électroniques) : à noter le 30 septembre et le 28 octobre de 15h à 17h.





LA VIE DU CCAS

PROJETS À VENIR

JEUNESSE

► POUR LES JEUNES DE 3 A 12 ANS

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ : du 08 au 26/07/2019

Réunion d'information à destination des familles **le vendredi 24 mai 2019 à 19h30** à la salle de réunion du Hall des sports

CENTRE DE LOISIRS D'AUTOMNE : du 21 au 25/10/2019

Pour convenir au plus grand nombre, le Centre de Loisirs a ouvert ses portes pour la première fois au cours des vacances de la Toussaint : 27 enfants y ont participé.

► POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

NOUVEAUTÉ !

PLAN MERCREDI

Le CCAS étudie avec Famille Rurale la possibilité d'organiser un accueil les mercredis dans les locaux des écoles à partir de la rentrée scolaire de septembre 2019.

► POUR LES JEUNES DE 18 A 25 ANS

Action de prévention routière

Reconduction pour la 3ème et dernière année : de la journée de sensibilisation aux dangers de la route et aux conduites à risque sur le site de Centaure l'Isle d'Abeau **le samedi 05/10/2019**

Avec au programme :

- Maîtrise du véhicule et gestion du stress au volant d'un véhicule Centaure sur les 3 plateaux chaussée glissante
- Simulateur 3 D permettant de mesurer la rapidité de réaction face à un danger imminent
- Parcours alcool-drogue

Animé par Centaure et 2 intervenants de la Préfecture de l'Isère dans le cadre du PDASR 2019 (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière)

Financé grâce aux manifestations du CCAS et subventionné par la Préfecture de l'Isère, par le Département de l'Isère et par la Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord.

ANIMATIONS

► FETE D'ÉTÉ : 06/07/2019

Le CCAS vous attend nombreux dès 16 heures à sa traditionnelle buvette présente lors de cette fête populaire organisée par la Commission des sports et dont le programme vous est dévoilé dans ce bulletin, les bénéfices permettant l'organisation de diverses actions telles que les cours d'initiation à l'informatique pour les seniors.

► DIEM'EN SCENE : 08/11/2019

Venez nombreux applaudir notre humoriste YVES PUJOL qui revient vous faire rire avec son nouveau spectacle « PUJOL SORT LES DOSSIERS »
Réservation conseillée en Mairie

YVES PUJOL
VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019 à 20H30
salle intergénérationnelle à DIÉMOZ
Réservation conseillée
MAIRIE DIÉMOZ
04 78 96 20 08
15 €

Dans son spectacle « Yves Pujol sort les dossiers », Yves Pujol met sur la table tous ces petits sujets du quotidien qui nous font rire, sourire ou même hurler parfois.

Autant de mots et de maux qui font de ce spectacle, une introspection de nous mêmes, pleine d'humour, de dérision et surtout d'auto-dérision.

Habitué des plateaux de télévision (Patrick Sébastien, Michel Drucker, etc...) et tous les jours sur Rire et Chansons, cet artiste au sourire enjôleur saura vous transporter dans son univers drôle et tendre à la fois. Un univers qui vous sera forcément familier puisque ce n'est pas sa vie qu'il raconte, mais la vôtre ...

SENIORS

► COURS D'INITIATION A L'INFORMATIQUE

Suite aux nouvelles contraintes administratives obligeant de plus en plus la population à faire ses démarches et déclarations par voie numérique, le CCAS a décidé de renouveler ces cours d'initiation à l'informatique à destination des seniors, afin de leur permettre d'approprier l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette ou –pour ceux ayant déjà cette maîtrise- de se perfectionner.
Pour débiter ou se perfectionner : une information sera faite ultérieurement par voie d'affichage et par l'envoi de courriers personnalisés.

Pour les diémois de + de 65 ans

Session prévue à partir du 10 septembre 2019

les mardis par groupe de 6 personnes
de 9h00 à 10h30
ou de 10h45 à 12h15

6 séances de 1h30
18 € la séance

2 séances payante + 4 séances gratuites

Initiation dispensée par une intervenante du Lycée Vallon Bonnevaux

à Diémoz Salle intergénérationnelle

Modules proposés :

► Module 1 pour Débutants

Initiation à la bureautique ... 6 séances

(prise en main de son ordinateur, organiser ses fichiers, utiliser Internet, inscription déchèteries, envoyer et recevoir des mails, copier des fichiers / photos sur clé USB ou SD ...)

► Module 2 pour se perfectionner

Aller + loin avec Internet ... 6 séances

(Gérer ses mails, ses pièces jointes, ses contacts, ses photos, créer des dossiers, cibler ses recherches de manière efficace avec des moteurs de recherche adaptés, déclaration en ligne, inscription déchèteries, créer un cloud, skype, réseaux sociaux, télécharger un logiciel ...)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

en mairie avant le 30 août 2019

en fonction des places disponibles et d'un nombre suffisant d'inscrits.

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUTÉ !

► TRANSPORT SOLIDAIRE

Depuis janvier 2019, après un travail entre la CCCND et les CCAS du territoire, la navette de convoyage a été transformée en TRANSPORT SOLIDAIRE.

- Un rendez-vous médical, administratif ou autre, une visite chez des amis ? vous pouvez désormais aller où vous le souhaitez sur une des 10 communes de la CCCND.
- Un train à prendre ? un organisme de solidarité à rejoindre (restos du cœur...), un rendez-vous au Pôle emploi... ?
- Un rendez-vous médical, une visite à faire auprès de proches hospitalisés au médipôle de Bourgoin ou à Vienne ?

Une bonne manière de vous déplacer ponctuellement en toute autonomie...

Vous pouvez désormais vous inscrire en mairie pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle formule (selon critères d'éligibilité) : Pour 1.50 € le trajet aller vous pouvez réserver le taxi de votre choix (parmi les taxis mandatés par la CCCND) pour vous diriger vers l'une de ces 3 zones :
Zone A : Toutes les communes de la CCCND
Zone B : Centre administratif St Bonnet à Villefontaine, Gare de St Quentin Fallavier
Zone C : Médipôle Bourgoin Jallieu ou Vienne

Ce serait dommage de ne pas l'utiliser... et de perdre cette possibilité !

Contactez les artisans taxi du territoire partenaires du services « Transport Solidaire »



AUDREY TAXI - Diémoz
07 61 68 06 07
audreytaxi.diemoz@gmail.com

A.M TAXI - Diémoz
06 98 81 74 70
allegatieretaxi@gmail.com

GREGB TAXI - Diémoz
06 49 51 44 58
gregb.taxi@gmail.com

TAXI VERNAY - St Georges d'Esp.
06 64 68 10 93
taxivernay@free.fr

TAXI LUDO - Oytier St Oblas
06 84 81 12 06
taxi.ludo@orange.fr



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le mois d'avril a été très chargé pour la commission environnement. Plusieurs actions ont été effectuées :

- ✓ L'installation d'un hôtel à insectes dans le parc de la Maison pour Tous ;
- ✓ Le nettoyage des rues du village en partenariat avec Véga-environnement.
- ✓ Le nettoyage de printemps en partenariat avec l'Acca diémoise et l'association de pêche, la Gaule de Diem. Environ une quinzaine de personnes a participé à cette action. Les abords de la route départementale du moulin des Bouvières au pont du Brachet ont été nettoyés. Les déchets ont été ramassés le long de la D36 du rond-point de Lafayette aux quatre routes puis en direction de l'Alouette. Le volume collecté s'est élevé à 5 m3.
- ✓ La collecte des encombrants effectuée par les agents techniques communaux a été appréciée. Une quarantaine de personnes a pu profiter de ce service.



En mai, le conseil des enfants a été à l'initiative du nettoyage des abords du groupe scolaire. Il faut savoir que le dépôt sauvage de déchets représente 21 kg par an et par habitant.

L'action « jardiner autrement » est reconduite cette année avec des animations proposées par l'ordre du romarin en mai et juin. ●

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

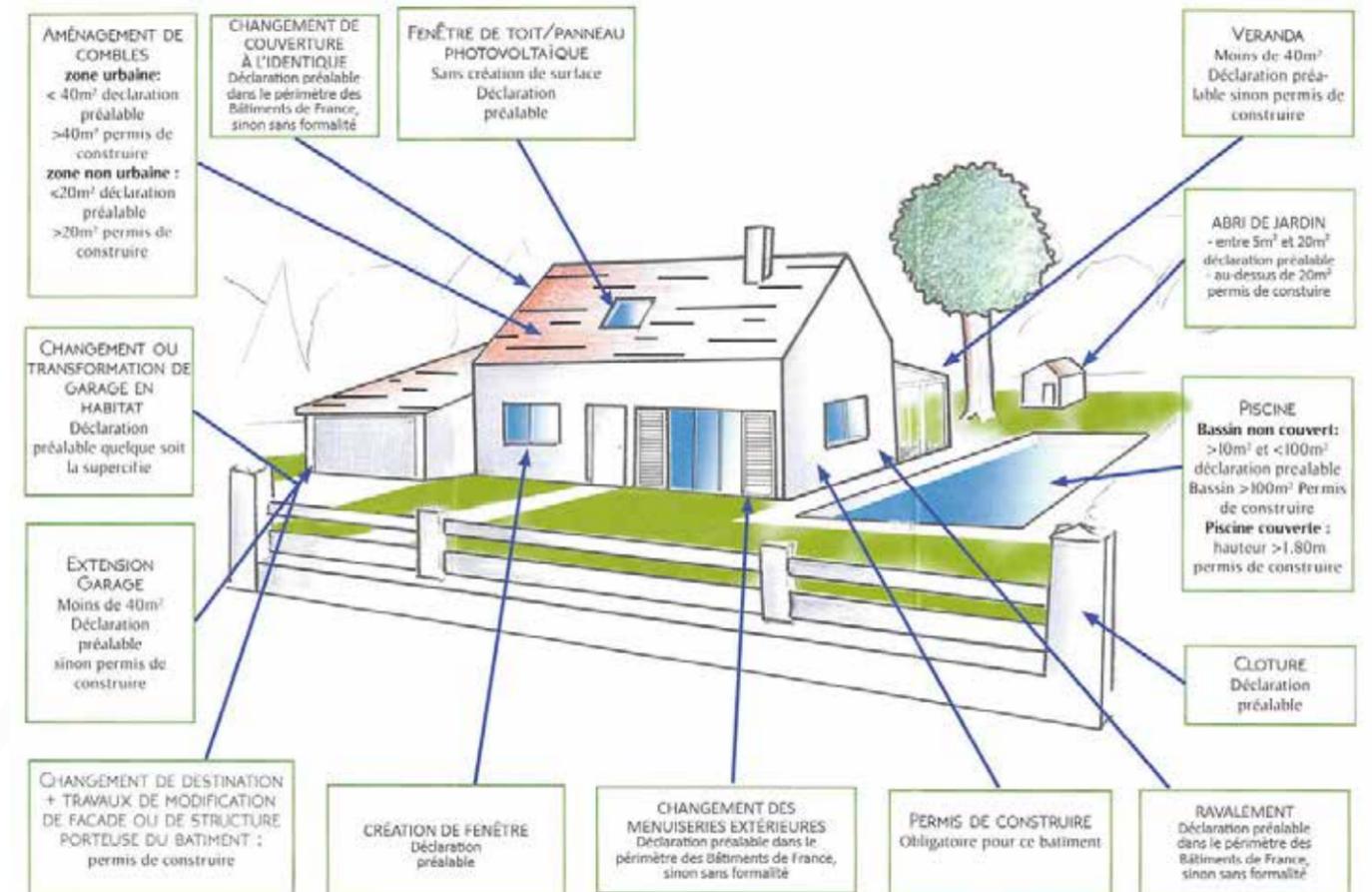
Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

COMMISSION URBANISME



PLAN CANICULE

Si vous êtes seul ou isolé, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire inscrire sur le registre Plan Canicule en mairie de Diémoz. Nous vous recommandons les précautions à prendre indiquées dans l'affiche ci-après.



COMMISSION ANIMATIONS COMMERCIALES



Après quelques manifestations (fête de la musique, marché de Noël), l'association des commerçants de DIEMOZ a réalisé des bénéfices, et a donc voulu en faire profiter les enfants de la commune.

Le dimanche 14 avril, le groupement des commerçants de Diémoz organisait un après-midi festif pour les enfants. Une mini ferme devant la salle polyvalente faisait découvrir des animaux domestiques poules, coqs, poussins, canards, lapins, chèvres, moutons, ânes... Une initiation à la traite des vaches intéressait également beaucoup les enfants.

Beaucoup de stands tenus par les commerçants : pêche aux canards, espace légo, atelier maquillage où plus de 100 enfants ont changé leur petite frimousse. Jeux en bois de l'association récré à gones de Saint Georges où parents et enfants se sont bien amusés et affrontés. Un spectacle de magie a attiré la grande foule et le magicien a fait chavirer tout le monde.

Dans la bonne humeur, bonbons, sucettes, madeleines, boissons étaient offerts gratuitement à tous les participants. Cette réussite en appelle d'autres et dès à présent, la date est retenue pour l'année prochaine.

Le GICCD est le groupement d'intérêt communal et commercial de Diémoz, il se compose des commerçants Diémois et de la commission animation commerciale de la municipalité.

Le président est Mr SANS Emilien (Boulangerie) et le rapporteur de la commission Mr SAYER Yvan. ●

SCEA HORTICOLE FRANDON

- **VENTE DIRECTE**
- GROSSISTES - PARTICULIERS**
(plants - fleurs - légumes - chrysanthèmes - sapins de Noël...)
- **EXPOSITION**
(toutes variétés de fleurs)
- **PLANTES MÉDITERRANÉENNES**

Tél : 04 78 96 24 46

www.frandon-horticulture.fr
60 route de Lafayette - 38790 DIEMOZ

Retrouvez-nous sur Facebook

LE 1^{ER} JANVIER 2019,

le Syndicat hydraulique
Bièvre Liers Valloire

le Syndicat Rivières
des 4 Vallées

le Syndicat hydraulique
de la Sonne

le Syndicat hydraulique
de la Varèze

ont **FUSIONNÉ** pour former le

SIRRA

SYNDICAT ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL

366, rue Stéphane Hessel
 ZAC des Basses Echarrières
 38440 Saint-Jean-de-Bournay
 04.74.59.73.08
 contact@sirra.fr

NOUVELLE STRUCTURE

dont le **SIÈGE** est établi à **SAINT-JEAN-DE-BOURNAY** et disposant d'une **ANTENNE** à **BEAUREPAIRE**

NOUVELLE ÉQUIPE

fusionnée et réorganisée : **16 AGENTS**

NOUVEAU TERRITOIRE

de **104 COMMUNES** rassemblant **6** collectivités **MEMBRES**
(Bièvre-Est / Bièvre Isère Communauté / Collines du Nord Dauphiné / Département de l'Isère / Entre Bièvre et Rhône / Vienne Condrieu Agglomération)

NOUVEAUX PROJETS

couvrant l'ensemble des compétences **GEMAPI** et **GRAND CYCLE DE L'EAU**

Depuis le 1er janvier le Syndicat **Rivières des 4 Vallées**, le Syndicat hydraulique **Bièvre Liers Valloire**, le Syndicat hydraulique de la Sanne et le Syndicat hydraulique de la Varèze ont fusionné pour former le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA).

Le SIRRA reprend de droit et assure la continuité de tous les engagements pris par les 4 Syndicats fusionnés.

L'élection du Président du bureau aura lieu bientôt, d'ici là, Monsieur Patrick Curtaud, ancien Président du Syndicat Rivières des 4 Vallées, a été nommé ordonnateur du SIRRA par arrêté préfectoral pour assurer la continuité des services.

La mutualisation des moyens des quatre Syndicats permettra au SIRRA de relever le défi de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. ●



Une fin d'année 2018 riche en événements, et un premier semestre 2019 très animé dans la plupart de nos associations, les pages suivantes en sont le témoignage.

COMMÉMORATIONS

Chaque année, nous sommes très attachés à commémorer la mémoire et le courage de nos soldats, des victimes civiles et militaires qui ont permis à notre pays d'être ce qu'il est.



11 novembre 2018

Nous étions nombreux ce 11 novembre pour célébrer les 100 ans de l'armistice qui a mis un terme à la première guerre mondiale. Discours et dépôts de fleurs se sont succédé devant le monument aux morts et la stèle particulièrement bien fleuris par la société Frandon. Les enfants des écoles ainsi que le conseil des enfants nouvellement élu ont participé à la lecture des morts diémois pour la France lors de ce terrible conflit.

Nous retiendrons ces quelques phrases de la lettre du Président de la République :

« ...Un siècle que l'Armistice du 11 Novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale... Le 11 Novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille. Enfin après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental... Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés... La Patrie est sauvée, la Paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil...Partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments



aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Françaises, Français nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition. Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Vigilance, tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et de ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et de ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre ? »

19 mars 2019

Ce fut le moment de se souvenir de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, de la souffrance, des drames qui ont endeuillé de part et d'autre de la Méditerranée. 25 000 de nos militaires sont morts pour la France et 70 000 ont été blessés. Près de 2 000 000 d'appelés ont servi en Afrique du Nord pendant 18, 28 ou 30 mois.

8 mai 2019

Même si la météo n'était pas tout à fait de saison, de nombreux diémois étaient présents. Les discours ont été suivis de différents messages : celui de Mme Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées et le message pour la journée du souvenir des victimes et héros de la déportation.

« ... en ce 75 ème anniversaire de l'année 1944, la France se souvient de ses libérateurs... 75 ans après, alors que les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure... Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la ! »

« ... sauvegarder cette Mémoire, où la souffrance se mêle à l'espérance, doit faire prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, de l'indispensable solidarité entre les peuples épris de liberté, pour l'emporter sur toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie... » ●



TÉLÉTHON 2018



Sur notre commune, le Téléthon 2018 a eu lieu **les 30 novembre et 1er décembre**. Des animations pour tous les âges ont eu lieu salle Gabriel Rey et dans la salle intergénérationnelle. Le CCAS a organisé les animations du vendredi après-midi. Et selon la tradition, c'est la soupe aux choux qui a tenu la vedette en soirée, préparée par Alain Nèple et ses cuisiniers collaborateurs.

Le fil rouge, « le train de la solidarité », a permis à beaucoup d'enfants de se transformer en véritables artistes. Ils sont venus nombreux accrocher leurs wagons à la superbe locomotive réalisée par Amélie Nèple. Les peintres diémois et les résidents des jardins de Médicis ont aussi participé à la réalisation de ce

train. 32 enfants ont été primés pour leur application et leur imagination. **(Leurs wagons viennent d'ailleurs illustrer ce bulletin).**

Des jeux géants en bois ont fait la joie de tous, encadrés par le sou des écoles, le club de pétanque, le comité des fêtes. Concours de belotes du club de l'Amitié, vente de livres par la bibliothèque, vente et tombola des Echevettes, vente de crêpes du tennis, marche encadrée par les Caligae, suivie d'un goûter avec la participation du basket, toutes ces animations ont permis de récolter près de 3 000 €, somme qui a été remise à Monsieur Banchet, le responsable du Téléthon sur notre bassin. ●



LES JOYEUX PETITS SOULIERS



Nous avons eu la chance d'accueillir à nouveau à Diémoz, deux ans après leur dernier passage, la troupe de l'école de danse ukrainienne folklorique Veseli Cherecyhky, située à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine.

C'est devant une salle comble que les jeunes danseurs ont présentés leur spectacle entraînant, coloré, d'une qualité exceptionnelle, faisant partagé ainsi la richesse de leur culture.

Au programme de la soirée, le public a pu écouter en première partie le chœur ukrainien Dardarik de Lyon et plus tard, le groupe vocal Orphéus, composé de huit hommes chantant à capella.



Une merveilleuse soirée, des prestations plébiscitées par les spectateurs conquis, des salves d'applaudissements. Pour rappel, le but de l'association est de récolter des fonds pour venir en aide à l'hôpital pédiatrique de Lviv, aux trois orphelinats de la ville et aux fonds de solidarité qui viennent en aide aux familles dans le besoin. ●



**Carrefour
contact
DIEMOZ**

7h-20h dimanche de 8h à 12h30
Carburant 24/24 - Boucherie - Pain

Tél. 04 72 70 52 74



CLASSES EN 9

Une soirée très conviviale où toutes les générations se sont mélangées dans l'allégresse et ont écrit une page de cet album souvenir. Le doyen des classards était Monsieur Albert Jullien né le 9 Janvier 1929 et le plus jeune était Casey Martinez, né le 11 Avril 2019. ●



Banquet des classes en 9

70 conscrits et 200 convives au repas des classes. Le samedi 4 Mai avait lieu la traditionnelle soirée des classes. Le rendez-vous avait lieu sous la halle marchande où tous les classards prenaient possession de leur chapeau. Le Sou des écoles avec son président Cédric Chatain, et la commission vie associative de la municipalité avec son responsable Yvan Sayer, les accueillait.

Après les photos qui immortalisent ces moments, le défilé se mettait en place conduit par la fanfare de Saint Jean de Bournay. Dans la bonne humeur et entre deux averses, tous se retrouvaient à la salle Gabriel Rey où un repas était servi par le traiteur Subtil.



Christian Rey, Albert Jullien (le doyen né en 1929), Marie-Jo Sermet, Cédric Chatain



Les pages qui suivent témoignent de la diversité de nos associations et du dynamisme dont leurs responsables font preuve pour offrir cette palette d'activités.

La méditation, mode d'emploi... La méditation, en particulier la méditation de pleine conscience, fait de plus en plus d'émules, avec des bénéfiques dans différentes pathologies. Comme tout traitement, elle présente néanmoins des contre-indications et peut entraîner des effets indésirables.

Qu'est-ce que la méditation et dans quels cas est-elle utilisée ? La méditation consiste à s'asseoir et à ne rien faire d'autre qu'écouter son corps, se concentrer sur sa respiration et observer ses émotions. La méditation «peut aider» à lutter contre la dépression et ses récurrences, ainsi que l'anxiété. Elle est utilisée pour soulager la douleur, diminuer le stress, améliorer la qualité du sommeil et «permettrait» de développer de nouvelles capacités cérébrales et mentales pour faire face autrement aux difficultés de la vie.

Quelles sont les informations à connaître avant de pratiquer la méditation ? La pratique est un outil de mieux-être à manier avec précaution et qui est formellement contre-indiquée pour les personnes fragiles psychologiquement.

Comment pratiquer la méditation ? Il est déconseillé de se lancer seul car les premières séances peuvent s'avérer douloureuses en l'absence d'un instructeur ou d'un thérapeute sérieusement formé. Avec le temps et la pratique, on pourra envisager une méditation en solitaire, mais les débuts nécessitent un bon encadrement. Des protocoles reposant sur la pleine conscience peuvent être proposés pour la prévention

de la rechute dépressive dans des services hospitaliers, et sont encadrés par un professionnel supervisé.

Quels sont les effets indésirables éventuels ? Les nouveaux pratiquants sont parfois surpris. Ils peuvent ressentir des douleurs, des difficultés à respirer, des fourmillements, des émotions négatives. Le fait de s'arrêter et de poser un regard sur l'instant présent met en lumière des problématiques jusqu'alors occultées. La méditation ne mène pas toujours au calme, d'où l'importance d'être bien accompagné.

Informations supplémentaires : il existe plusieurs techniques de méditation héritées de traditions spirituelles différentes. Très en vogue aujourd'hui, la méditation de pleine conscience propose des exercices accessibles à notre pensée occidentale. La démarche est à l'opposé de notre culture qui nous impose, chaque jour, d'être productifs, rapides, efficaces pour remplir des objectifs immédiats. La méditation pourrait se définir comme

une philosophie orientée vers l'ici et maintenant, mais que les impératifs de la vie quotidienne nous ont fait oublier...

Date à retenir : Assemblée Générale le mardi 25 juin à partir de 20h30 dans la salle de réunion du Hall des Sports.

« Nous sommes inscrits à l'école de la vie. C'est un emploi à plein temps. Chaque jour l'occasion nous est donnée d'apprendre une leçon. Qu'elle nous plaise ou non, elle est inscrite au programme ... » Ch. Carter-Scott ●

AEROK



AEROK
Section YOGA



Une nouvelle saison se termine. Comme les années précédentes, elle a été riche en sorties variées que nos adhérents (es) apprécient par leur diversité : conférences, théâtre, danse, musique, ciné-concert, etc... sans oublier châteaux, visites d'entreprises ou sorties en car à la journée.

Cette année, nous avons essayé de privilégier des sorties pendant les vacances scolaires pour que grands-parents et petits enfants puissent se retrouver et aller à la découverte de la fabrication des bonbons Julien ou redécouvrir le château de Septème.

Une sortie en Bourgogne très appréciée puisque nous sommes allés visiter une entreprise : la moutarde Fallot le matin, après une pause dans un restaurant, nous avons pu découvrir les Hospices de Beaune. Une belle journée très enrichissante et dépaysante.

Mais plus proche de nous la visite de la station d'épuration de Reventin Vaugris où se déverse nos eaux usées, a réuni de nombreux adhérents.

Proposition est faite de découvrir notre patrimoine, après Saint Just Chaleyssin l'année dernière, cette année nous nous rendrons à HEYRIEUX avec notre guide Martial du Centre de Recherches Historique du Nord Dauphiné.

Notre saison va se terminer par notre voyage annuel. Cette année nous irons à Thiers pour visiter le musée de la coutellerie et l'après-midi nous partirons vers la vallée des rouets, site où pendant plusieurs siècles ont été fabriqués les célèbres couteaux.

Petite pause cet été. Cependant nous proposons un spectacle début juillet, organisé à l'hippodrome de Parilly avec « ZINGARO » dans le cadre des nuits de Fourvière et fin juillet, nous avons programmé, à la demande générale, les nuits de Monséveroux, un festival de danses et musiques du monde

que nos adhérents(es) attendent avec impatience.

Comme annoncé lors de notre A.G., nous organisons un séjour de 4 jours, mi-septembre. La destination : les lacs italiens. Nous irons découvrir les différents lacs qui en font la renommée ainsi que les îles Borromées.

SI VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE, N'HÉSITEZ PAS !

Permanences :

les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 18h30 à 19h30
Salle intergénérationnelle rue du Stade DIÉMOZ
Tél : 04 37 28 66 38

Nous serons également présents au **forum des associations le samedi 7 septembre.**

Notre **assemblée générale se déroulera le vendredi 13 septembre 2019 à 19 heures** à la salle de réunion du Hall des Sports.

Le bureau de Art et Culture vous souhaite de passer de bonnes vacances et vous donne RDV à la rentrée.

Arlette OLANIER ●





Basket Club de Diémoz



Quoi de neuf à Basket Land ?

En ce temps-là les premiers hommes sont apparus sur le site de Vienne dès le Néolithique moyen (4700-3400 av. J.-C.). Plus tard le territoire de l'une de ces tribus, les Allobroges (les gens venus d'ailleurs) s'étendra de Genève au mont Pilat, en passant par Cularo (future ville de Grenoble) tout en gardant Vienne comme capitale ... Vers l'an 525 le pape Jean 1er, né en Toscane, envoie un légat, Don Pratésius le Toscan, convertir cette partie du territoire. En chemin après Septème et Oytier, ripaillant au banquet de l'Auberge de l'Agora tenue par Francesco et Evelina, il tombe amoureux de la belle Nikolaos, fille de Carolus Ligonethor du Potat et il l'épouse. Etant à 12 milliaires de Vienne (12x1480m) il baptise son domaine Duodécimum la 12^{ème} borne ... (Plus tard la bourgade s'appellera en 1169 Duesmo puis Dueimo, Dyeme, Diesmos pour finalement opter pour Diémoz en 1790) ...

Don Pratésius était aussi un grand bâtisseur, il faisait des murs partout. Pour agrémenter les loisirs de ses compagnons il fit édifier en plein champ au sommet d'un des murs, des tourelles sans fond ?? Avec des catapultes il leur fit lancer des esclaves, (fait prisonniers à la bataille d'Alésia), en essayant de les faire tomber au travers de ces tourelles sans fond ; chaque tir réussi valait 1 point. Don Pratésius appela ce divertissement le Concours de Lancer de Francs. Plus tard en 1891 James Naismith, un professeur d'éducation physique canadien du collège de Springfield dans l'État du Massachusetts, qui avait lu Plin l'Ancien, adapta cette pratique au sport qu'il

venait d'inventer ; les lancers francs devinrent une loi du Basket Ball... Etonnant non !!! ...

Autrement en 2019 nous remercions vivement toutes celles et ceux qui ont participé aux réussites de la vente de nos lasagnes et du déroulement de notre Loto de Printemps. Fabienne, grande ordonnatrice du club, et toutes ses équipes d'encadrantes et d'encadrants sont toujours **à la recherche de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs...** Notre sport peut être pratiqué par tous (grands, petits, chevelus, chauves, voir le président et le vice-président).

Le Basket-Ball est plus qu'un sport, c'est un art de vivre : force et endurance, souplesse et détente, visu des solutions et prise rapide de décisions, respect des règles et des adversaires, ...etc. En fait le basket c'est tout ce qu'il faut pour améliorer son quotidien. **Alors venez nous rejoindre, en vous inscrivant au prochain Forum des Associations le 7 Septembre salle Gabriel Rey... Jusque-là nous vous souhaitons de très très bonnes vacances, et faites du sport. ●**



ANNIVERSAIRE

« Les Amis de la Bibliothèque » préparent un événement d'importance pour la fin du semestre : **les 30 ans de la bibliothèque !**

En effet, notre bibliothèque a été créée en 1989 à l'initiative de quelques bénévoles férus de lecture. Le local était alors partagé avec le club du 3^{ème} âge, rue des Barbières : les livres étaient stockés dans des armoires fermées à clé et à chaque permanence, il fallait les sortir et les exposer sur des tables !

Le bâtiment actuel a été construit en 1998 et un poste de salarié a été créé lors de l'emménagement dans les nouveaux locaux.

Cet anniversaire sera célébré le 29 juin. Nous comptons sur votre participation aux différentes animations.

Prix « Gouttes de Sang d'Encre »

Une quinzaine de lecteurs ont participé au prix 2018 qui a été remporté par Olivier NOREK pour son roman « Entre 2 mondes »

Pour l'année 2019, voici la sélection :

- ▶ « Torrents » de Christian CARAYON
- ▶ « Les jumeaux de Piolenc » de Sandrine DESTOMBES
- ▶ « Pension complète » de Jacky SCHWARTZMANN
- ▶ « Requiem pour la république » de Thomas CANTALOUBE
- ▶ « L'empathie » d'Antoine RENAND

Médiathèque de Diémoz : Association "Les Amis de la Bibliothèque"

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

mercredi, jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h

Abonnement :

Individuel adulte: 10€ ;
Enfant jusqu'à 18 ans : 5€ ;
Famille: 15€

EN VENTE à la médiathèque :

Tickets de cinéma : 7,40€ pour le Kinépolis à Bourgoin-Jallieu

Carto-guides de randonnées : 5€
(circuits sur tout le territoire de la CCCND)



Si vous êtes amateurs de polars, et adhérents à la médiathèque, **n'hésitez pas à participer au concours** : les ouvrages sont disponibles à la médiathèque.

Vous êtes tentés, mais pas adhérents : pas de panique, l'abonnement annuel vous coûtera seulement 10€ !



La Médiathèque Départementale de l'Isère (MDI) a proposé un après-midi de découverte du casque virtuel. Avec cette animation, on se retrouvait dans la peau d'un oiseau survolant Paris : vertige assuré ! ●



Les Caligaë



Eh oui ! La saison de randonnée touche (déjà!) à sa fin !

C'était encore une année riche en événements sportifs et festifs :

- ▶ Lors de notre **traditionnelle soirée « choucroute »**, en octobre, nous avons fêté **les 20 ans des « Caligaë »**. A cette occasion, nous avons rendu hommage aux 2 fondatrices de l'association : Marcelle Pellet et Jeannine Chatain et nous avons retrouvé avec plaisir et émotion plusieurs anciens adhérents.
- ▶ En janvier, les adhérents étaient très nombreux pour déguster **la galette des rois** : il fut difficile de trouver une place pour tout le monde autour de la table !
- ▶ Fin janvier, notre désormais traditionnel **séjour raquettes à La Jarjatte** a réuni 17 participants. Malgré le froid et le vent, l'ambiance était au beau fixe, grâce à l'accueil chaleureux de Catherine et Jean-Marc.
- ▶ Fin mai, nous proposons **un séjour de 3 jours à Pradons, dans les gorges de l'Ardèche** pour lequel 40 personnes sont inscrites.

- ▶ En juin, deux temps conviviaux : **le pique-nique à Césarges et le repas de fin d'année** qui aura lieu à Vaulx, en Haute-Savoie, après la visite des « Jardins Secrets »
- ▶ Enfin, en juillet, **notre club organise une rencontre inter-associations pour tous les randonneurs du territoire DSV** (Dauphiné-Savoie-Vivarais) adhérents à la FSCF. Cette rencontre aura lieu à St Sorlin en Bugey (Ain), les 5, 6 et 7 juillet. Environ 70 personnes y participeront.

Bien sûr les sorties du lundi sont très appréciées de nos adhérents toujours plus nombreux, sans oublier les rendez-vous des samedis ou dimanches qui remportent également un grand succès. ●

ÉVÉNEMENTS

- ▶ **Samedi 7 septembre** : Assemblée Générale
- ▶ **samedi 14 septembre** : Rando pour Princesse Léana
Nous vous attendons nombreux !

Club des chiffres & des lettres de Diémoz



Les membres du club se retrouvent **tous les lundis de 14h à 16h**, sauf pendant les vacances scolaires, dans la salle intergénérationnelle de DIEMOZ.

Nous jouons à l'identique du jeu télévisé dans un esprit bon enfant.

Cette activité permet de se rencontrer, de stimuler la mémoire, tout en restant à la portée de tous quel que soit l'âge ou le niveau.

Les ouvrages de référence sont : LE LAROUSSE et LE PETIT ROBERT, pour les mots de vocabulaire.

Pour les comptes, il suffit de connaître les tables de multiplication, afin de trouver les combinaisons pour résoudre les calculs proposés par le logiciel du jeu.

Après chaque coup, le logiciel indique les meilleurs mots, et propose des solutions aux comptes à trouver.

Un tournoi amical anime chaque réunion.

Nous sommes en lien avec deux autres clubs : Bourgoin (38) et Magland (73), avec lesquels nous organisons des tournois, le plus souvent après un sympathique repas pris en commun.

VENEZ NOUS REJOINDRE pour stimuler vos neurones, et partager avec nous un moment de pure convivialité.

ophedile@gmail.com ●



ECLAIRAGE PUBLIC

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

ILLUMINATIONS FESTIVES

EQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES

ENFOUISSEMENT RESEAUX

Siège Social : ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Z.I. de l'Abbaye – 38 780 PONT-EVEQUE

Tel : 04 74 57 78 99 Fax : 04 74 85 94 98

Centre de travaux : Rue de l'Avenir – 38150 CHANAS

Tel : 04 74 15 07 10 Fax : 04 74 15 07 14



La Chorale de Diémoz

Week-end de novembre 2018...

La chorale avait très envie d'inviter à son « repas chantant des Guinguettes » leurs amis choristes du Valais « **les Popody's** ». C'est avec dynamisme qu'ils acceptent l'invitation !

Le chœur de femmes « **Soyé Bô les filles** » organise un concert le samedi soir, 17 novembre, dans l'église de Diémoz et assure, dirigé par Florian Caroubi, une belle première partie. Le chœur d'hommes des « Popody's », dirigé par Léonie Barman, offre une seconde partie de qualité. Une soirée simple où la joie de chanter des deux chœurs se reflète sur le visage des choristes, heureux de se retrouver pour ces beaux moments d'amitié ! Une soirée qui se termine autour d'un pot et... quelques chansons !



C'est dimanche, 18 novembre, il est midi. La décoration est prête, la « **Guinguette de Soyé Bô les Filles** » peut ouvrir ses volets ! Choristes, amis, famille, accordéoniste, arrivent pour partager le « **repas des guinguettes** » servi par Florian et ses dames en costumes appropriés. Tous sont là pour chanter ensemble, pour écouter, pour rire, et même pour danser !

« **Les Popody's** » et « **Soyé Bô les filles** » interprètent quelques morceaux de leur répertoire au grand plaisir des convives ! L'ambiance est chaleureuse... mais il est l'heure de retourner en Suisse... et l'heure pour la Guinguette de fermer ses volets !



Décembre 2018...

La chorale est invitée, à Beauvoir de Marc, pour le concert des lumières donné l'après-midi de ce dimanche 9 décembre au profit de l'Association Patrimoine Art et Culture. La petite église médiévale du village, parée de centaines de luminions, reçoit également l'Harmonie de l'école municipale de La Verpillière. Une belle ambiance musicale, un accueil chaleureux et un public ravi.

Janvier 2019...

Une répétition, ce 8 janvier, mais aussi une galette des rois, des vœux sincères pour une nouvelle année pleine de chansons, d'amitié et de joies !

Mars 2019...

Le voyage en Belgique n'a pu avoir lieu. La rencontre est reportée. ●

PROJETS À VENIR

Mai 2019

► **PARTICIPATION AU CONCERT** de plein air (théâtre de verdure des Jardins Partagés), dans le cadre de la 7ème édition des Rencontres Chorales du Nord Isère, sur le thème « infinis voyages »,
DU LUNDI 20/05 AU SAMEDI 25/05

► **PARTICIPATION DE QUELQUES CHORISTES AU CONCERT DU CHŒUR ÉPHÉMÈRE** (Théâtre du Vellein)
SAMEDI 25/05

Juin 2019

► **CONCERT** à l'église de Diémoz avec « Soyé Bô les filles » et la chorale de Domarin « Adèle et Cie », dirigée par Sophie Liebaut

Club de l'Amitié de Diémoz



Que du bonheur !

Le club de l'amitié, qui se réunit tous les jeudis après midi pour jouer à divers jeux de cartes, a organisé sa sortie annuelle au Moulin Bleu à Thiers, cette année, et la visite d'un atelier de coutellerie.

Une magnifique journée spectacle agrémentée d'un succulent repas qui nous a été servi.

Bonne ambiance Music Hall pour tous.

En attendant l'année prochaine, le club de l'amitié se mobilise pour ses thés dansants des 2 Juin et 3 Novembre 2019.

Il est également organisé un concours de belote le 27 octobre 2019.

Nous vous attendons pour passer de bonnes après-midi avec nous. ●



Rappel : ARRETE n°97-5126 Préfecture de l'Isère - Article 9

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telle que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Comité des Fêtes de Diémoz



Une année 2019 qui démarre fort pour le Comité des Fêtes de Diémoz avec nos trois premières manifestations.

Samedi 2 Février 2019 : soirée repas dansant. Plus de 140 convives ont dégusté la Jambalaya, plat traditionnel de la Nouvelle Orléans. Des assiettes bien copieuses et un DJ qui a mis l'ambiance sur la piste de danse, voilà la recette pour réussir une magnifique soirée conviviale et dégustative. Cela donne vraiment envie de réitérer cette soirée repas dansant l'an prochain.

Toujours dans l'ambiance et la musique, **le Comité des Fêtes a célébré la Saint Patrick le samedi 16 mars** avec la participation du Country Club La Fraternelle de Bourgoin Jallieu. Une troupe de 18 danseuses et danseurs pour assurer, pendant plus de 2 heures, les nombreuses danses irlandaises et démonstrations avec le public. Malgré une légère baisse de fréquentation, une ambiance très sympathique. Merci au Country Club.

Et enfin notre célèbre chasse aux œufs de Pâques le dimanche 21 avril. Chasse qu'attendent avec impatience les enfants mais aussi les parents enthousiastes de ramasser les 1000 vrais œufs dissimulés dans tout le parc de la Maison pour Tous. 113 enfants armés de leur panier ont fouillé

arbustes, herbes, mottes de terre, branches ... pour ramasser leurs œufs mais surtout pour découvrir les 3 œufs spéciaux décorés. 3 Heureux enfants les ont débusqués et ont gagné 1 gros œuf ou 1 gros lapin ou 1 grosse poule mais en chocolat ! Avec la tombola 3 autres enfants ont gagné le gros œuf ou la grosse poule toujours en chocolat ! Il fallait voir le sourire et la joie sur le visage de ces enfants fiers de leur cadeau. Avec les 1000 vrais œufs ainsi ramassés, les bénévoles du Comité des Fêtes ont confectionné une omelette géante offerte à tout le public. Sous un beau temps, sur les tables installées dehors, petits et grands se sont régalés de cette omelette. Chaque enfant s'est vu offrir un cornet de petits œufs en chocolat.

Déjà début septembre où le Comité des Fêtes vous accueillera à la buvette du Forum des Associations.

Pour suivre l'actualité du Comité des Fêtes, 2 sites sont à votre disposition :

- ▶ comitedesfetesdiemoz.free
- ▶ Notre page facebook

Nous recherchons de nouveaux membres dans notre équipe pour partager cette belle aventure humaine. Nous vous accueillerons avec grand plaisir. ●



Le bureau

- ▶ **Le Président :** Jean-Pierre LEGAS (06.12.81.32.67)
- ▶ **Le vice-président :** Giles MIGLIORATI
- ▶ **Le trésorier :** Jean-Michel VIRETON
- ▶ **Le secrétaire :** Philippe SAEZ
- ▶ **À la communication :** Gerard MIGLIORATI

Les copains de la Gordini

Les Rolling stones chantaient « SATISFACTION » et les voitures bleues à bandes blanches émettaient un son du rauque à l'aigu, de leur échappement devil, c'était les années 70 ... et le conducteur (... pardon le pilote) tournait sur la place du village, pour se garer le long du bar, où les copains l'attendaient ... le pschit orange citron était la boisson des jeunes de cette époque bénie, où tout était permis ... l'enfant que j'étais, rêvait devant les belles GORDINI ... de la Dauphine à la Renault 17, en passant par la R8 et la R12 ; toutes ont porté fièrement le nom de GORDINI. Comment résister aujourd'hui à la vue de ces automobiles anciennes, qui refusent de disparaître ; l'amicale des copains de la Gordini continue de les faire vivre ; leur plaisir est énorme lorsqu'ils posent les mains sur ce grand volant à trois branches à trous, et contemplent ces compteurs ronds, affichant 200 km/h ...

RIEN NE SE FAIT SANS PASSION ...

L'Amicale des copains de la GORDINI sont 5 copains qui sont amoureux de la Renault GORDINI depuis leur plus tendre enfance. ●

Dans'attitude

Petit à petit, l'année se termine. **Notre matinée portes ouvertes suivie de l'assemblée générale le 8 décembre** fut très appréciée par les parents qui purent partager un moment festif avec leurs enfants et les membres du bureau.

Mais cette année n'est pas une année comme les autres, elle est marquée par **un départ à la retraite et un mariage.** En effet, **Odile donne des cours de danse à Diémoz depuis 1980** et a au fil des années dispensé ses cours dans diverses autres communes de notre région : Charantonay, La Verpillière, Saint-Jean de Bournay, la Côte Saint André. Elle donne donc **rendez-vous à tous ses élèves pour son jubilé, le 22 juin à la salle Claire Delage à Saint Jean de Bournay.**

Gageons que le spectacle concocté pour l'occasion restera un moment très émouvant pour le professeur et ses élèves.

Autre grand moment, **Amélie, l'autre professeur convole en justes noces avec Julian.** Tous nos vœux de bonheur accompagnent nos jeunes tourtereaux et leurs deux petits garçons, Eden et Aaron.

Bonnes vacances à tous.

Rendez-vous le 7 septembre au forum des associations. ●





Diem' Flamenco Sports

Notre paella géante cuisinée sur place : un hymne à l'Espagne, riche en couleurs et en saveurs méditerranéennes !

C'est une nouvelle fois grâce à nos bénévoles assidus et enthousiastes que **notre paella a pu être cuisinée sur place au gymnase Gabriel Rey le dimanche 31 mars 2019** sous un soleil estival et une ambiance chaleureuse. Ce fut le rendez-vous matinal de fidèles diémois et diémoises présents, comme chaque année, à notre traditionnelle vente à emporter.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle dégustation !

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver nombreux et nombreuses à la rentrée de septembre 2019 avec nos deux professeures dévouées Nathalie Thomas et Audrey Redcent pour une nouvelle saison sportivement dynamique au sein de notre association Diem' Flamenco Sports.

Les membres du bureau Diem'flamenco Sports : Cathie Coloma, Fabienne Antolinos, Zvezdana Lazarevic et notre fervente présidente Isabelle Navarro. ●



Diémoz Grimp'



Le club d'escalade Diémoz Grimp' accueille tous les lundis soirs ses membres sous la supervision de notre entraîneur Jérôme Chapelle. Comme tous les ans, les créneaux réservés aux primaires et aux adolescents étaient complets dès le matin du Forum des associations, démontrant l'engouement pour cette pratique qui aura bientôt les honneurs des jeux olympiques.

Le club continue d'investir dans l'équipement pour proposer à la belle saison des sorties en extérieur à ses membres. De plus, cette année l'entraînement du lundi a été complété par des sorties dans **des salles de bloc** de Lyon. Le type particulier d'escalade qu'on y pratique, extrêmement exigeant sur le plan technique, permet de compléter le panel technique de nos jeunes grimpeurs. ●



La saison hivernale du DSM s'est terminée en mars par un séjour raquettes de 5 jours à Névache dans la vallée de la Clarée, et avec la traditionnelle « tartibleute » chez Loulou au Goutarou dans le Vercors. **La saison d'été** a débuté en avril avec des randonnées en alternance, une semaine le dimanche et la semaine suivante le jeudi. **En avril** nous randonnons dans le Bugey pour une remise en forme progressive. Ensuite nous faisons des sorties de 1, 2, 3 ou 5 jours dans les Bauges, le Vercors, la Chartreuse, les Cerces, les Aravis, les Ecrins. **Début août, nous proposons une sortie de 5 jours dans le Champsaur avec 4 nuits en refuge, et fin septembre une sortie de 3 jours en Provence avec 2 nuits en gîte.**

Vous retrouverez le calendrier de ces sorties sur notre site internet www.diemozskimontagne.fr

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter **Yves AUSSERT** au **04 78 96 28 07** ou **06 38 04 92 51**.

Notre foire aux skis aura lieu les 9 et 10 novembre à la salle polyvalente Gabriel REY. ●

Les Échevettes

Depuis le début d'année, nous sommes en plines finitions pour **notre exposition qui a eu lieu les 27 et 28 avril**. Tous les visiteurs ont beaucoup apprécié nos ouvrages et créations et sont toujours étonnés de ce que nous faisons avec quelques points de croix ou autres ...

Nous vous invitons à nous rejoindre le vendredi matin de 8h30 à 11h30 dans la salle intergénérationnelle.

- ▶ **La présidente** : Janin Mireille - 04 78 96 22 61
- ▶ Revel Michelle - 04 78 96 21 26 ●





Les Filles de Lumière

La FNACA



L'assemblée générale de la FNACA de Diémoz a eu lieu le 25 octobre 2018. Par la suite le comité de Diémoz a organisé sa traditionnelle galette des rois le 04 janvier 2019. Le 19 mars, une choucroute a été servie à 25 sociétaires à midi. A 19 heures, c'est avec un défilé qu'a débuté la cérémonie officielle de commémoration du 19 mars 1962 avec un dépôt de gerbes de la commune par monsieur le Maire de Diémoz, Christian Rey, et de la FNACA par monsieur Henri Serre, Président du comité de la FNACA de Diémoz. La chanson «l'Algérie» de Serge Lama a terminé cette cérémonie. ●



Toute l'équipe des Filles de Lumière s'active : on coupe, on coud, on clone et bien sûr on répète.

Le nouveau spectacle de nos danseuses rend hommage aux chanteuses et chanteurs disparus.

Il se tiendra le **samedi 19 Octobre à 21H à la salle Gabriel Rey.**

On envisage une séance le **Dimanche 20 Octobre en après midi.**

Auparavant, les Filles de Lumière se produiront à Izernore les 6 et 7 juillet. Elles participeront au 75ème

anniversaire de l'opération DAKOTA qui permit le 1ER atterrissage d'un DC3 allié en France occupée. Cette mission fut d'une aide précieuse aux maquis de l'Ain et du Haut Jura.

Ce 7 juillet, en fin de matinée la Patrouille de France survolera Izernore.

Il y aura également un survol de la zone par un DC3 DAKOTA.

Les Filles de Lumière sont fières de participer à cette cérémonie à la fois commémorative et festive. ●

PAYAUD s.a.s.

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION

Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo

Tél. **04 78 96 36 00**
Mail : payaud@orange.fr
Web : maconneriegenerale-payaud.fr

253, chemin de Bramfaim
38540 VAL FNCIN



Bonne saison 2018/2019 en foot animation !

3 équipes U7, 2 équipes U9, 1 équipe U11 et 1 équipe U13. Tous les dirigeants bénévoles oeuvrent pour apprendre les bases du football et surtout prendre du plaisir à jouer tous ensemble.

Les U13 et U11 ont participé le week-end de Pâques à un tournoi international près d'Avignon. Si sportivement le résultat était moyen, humainement ce fut une pleine réussite !!

Pour le football à 11 saison plus compliquée. Les Séniors 1 ont bien réagi en 2ième partie de championnat et finissent la saison en milieu de tableau.

Nous préparons la saison prochaine et nous espérons pouvoir attirer des jeunes pour recréer un groupe entre le foot animation et les Séniors. Nous comptons sur l'effet « Coupe du Monde » pour attirer des féminines. ●

ISOFLON

19 Z.A. GRANGE NEUVE, DIEMOZ

Rénovation de tous revêtements anti adhésifs de vos casseroles, plats et ustensiles sous 48 h

Tel : **04.78.96.22.37**

SARL PELLETT
Agréé QUALIGAZ

ZINGUERIE-SANITAIRE
ADOUCCISSEUR D'EAU-CLIMATISATION
ENERGIE RENOUVELABLE/GEOTHERMIE/SOLAIRE
CHAUDIERE A GRANULES- POELE A BOIS

38790 DIEMOZ
TEL : 04 78 96 21 75
E-mail : sarl.pellet@orange.fr



PORTES OUVERTES

samedi 29 juin
de 10h à 12h
Gymnastique Artistique

lundi 1er juillet
de 17h à 19h
Gymnastique Rythmique

Gymnastique Diémoise

Le **Club Gymnastique Diémoise** est affilié à l'UFOLEP, dispose de 4 entraîneurs diplômés en Gymnastique Artistique, d'un coach sportif, d'une psychomotricienne et de 8 aides entraîneurs. L'Association accueille vos enfants à partir de 18 mois en fonction de la demande. Elle a pour but de créer une dynamique sportive et d'encourager les ambitions sportives de chacun. Notre club est constitué de bénévoles et d'une salariée depuis cette année suite à l'augmentation constante du nombre d'adhérents. Il se veut avant tout amical et convivial. Il est tourné vers le loisir mais aussi vers la compétition jusqu'au niveau National, mais n'a pas pour but l'élitisme.

Il accueille cette année 92 licenciés de 2 ans et demi à 18 ans.

Pour la Gymnastique Artistique, les gymnastes évoluent sur différents agrès : le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre et le sol à raison de 1h par semaine pour les plus jeunes et jusqu'à 5h par semaine pour les gymnastes confirmées (en compétition). **Cette année nous avons 6 équipes en compétition, 1 groupe de Circuit éducatif, 1 groupe de loisir et 1 groupe de Pré-Poussines.**

La Gymnastique Rythmique vient agrandir notre association pour la 2ème année avec 2 groupes afin d'élargir le tissu associatif de Diémoz. Depuis septembre, les enfants à partir de 7 ans découvrent comment manipuler le ruban, le cerceau, le ballon, la corde et les massues.

Pour tous, les entraînements ont lieu à la salle Gabriel Rey.

Le bureau

- ▶ **Président** : Mr Coiraton Nicolas
- ▶ **Vice-Président** : Mr Campeggia Jean-Marc
- ▶ **Secrétaire** : Mme Coiraton Michaëla
- ▶ **Secrétaire adjointe** : Mme Fauvet Cathy
- ▶ **Trésorière** : Mme Smith Lucie
- ▶ **Trésorières adjointes** : Mme Clair Alice et Mme Lepinay Chloé
- ▶ **Conseil d'Administration** : Mme Bonnefoy Audrey, Mme Marichy Laurine et Mme Gauthier Patricia

Pour tous renseignements

Michaëla Coiraton : 06.14.73.13.72 / nikomika@sfr.fr ●

Le Kiosque à musique

Pour clore la saison 2019, plusieurs manifestations sont prévues en cette fin d'année scolaire. Bel été à tous.

ÉVÉNEMENTS

- ▶ **25/05**
Le groupe vocal Melting Voices se produira à 20h30 à la salle Intergénérationnelle.
- ▶ **21/06**
Les Melting Voices chanteront à Vienne et le **29/06** à Septème avec la MJC de Vienne dans le cadre d'un rapprochement des 2 groupes vocaux.
- ▶ **23/06**
L'audition des élèves aura lieu à 10h30 toujours à la salle Intergénérationnelle. C'est une journée particulière pour les élèves qui nous montreront leur travail réalisé durant l'année et l'occasion aussi de partager un moment convivial autour d'un barbecue party.



Contact : kiosquediemoz@gmail.com
Tél : 06 30 99 08 13
Notre page Facebook «Kiosque à musique de Diémoz»

Ludodiem



Cette année, l'association **LUODIEM** a essayé de proposer de **nouvelles activités à nos jeunes ingénieurs** sous forme de cycles.

Le premier cycle a permis de découvrir l'Arduino, un microcontrôleur programmable avec des outils assez accessibles. Il offre de nombreuses possibilités et notamment celles de piloter moteurs, LED, affichages, etc.

Dans un second temps, nous avons initié un cycle dédié à la programmation de jeux vidéo à l'aide de SCRATCH, un logiciel de programmation graphique, utilisé notamment au collège. Nos jeunes programmeurs en herbe ont pu développer leurs premiers jeux de course de voiture ou de plateforme.

Enfin, nous continuons en parallèle nos rencontres ludiques, qui permettent aux amateurs de jeux de société ou de rôle de s'amuser autour de Pizzas ou d'un barbecue en fonction de la saison. Parmi les jeux testés dernièrement, on retrouve 7 Wonders, Citadelles, Kingdomino, Carcassonne, Shadowrun, etc.

Si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous, contactez-nous ! yannickvignat@gmail.com ●

Imprimerie CARLE
Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format
Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie, bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...
7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com

TRAITEUR René BERTHET
RÉCEPTION - MARIAGE
BAPTÊME - REPAS D'AFFAIRES
REPAS POUR ASSOCIATIONS SPORTIVES
38790 SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE
www.berthet-traiteur.com

Tit'Touc



Le Moto Club de Diémoz

Le 6 avril, le moto club de Diémoz a proposé sa soirée dansante animée à la salle Gabriel Rey pour ses 21 ans d'existence.

Une année de plus de balades et séjours pour les motards et leurs passagères. Un week-end en Ubaye, un autre en Loire et Haute-Loire pour la découverte de belles routes, visite de la Chaise-Dieu et sa cathédrale. Celui à Sainte Jalle en Drôme. Nous avons fait aussi des sorties à la journée comme à Juliénas dans le Beaujolais. Une autre dans le Bugey. Deux périple ont été organisés pour visiter et sillonner le Maroc et la Sardaigne. Actuellement un groupe de motards est en Andalousie.

Nos animations devenues des rendez-vous annuels : Le Jumbo qui consiste à promener les résidents handicapés du foyer AFIPM de la Tour du Pin sur les routes autour de Diémoz dans des véhicules d'exception. Cette année la date du Jumbo est le 15 juin. La visite pour la deuxième année à nos anciens de la maison de retraite de la ville. Ils ont pu échanger avec les motards sur les thèmes du voyage, de la moto, de la mécanique... Des moments riches de partages, d'échanges et d'émotions tout comme ceux qui se pratiquent parmi les membres du moto club de Diémoz depuis 21 années.



Un premier semestre ponctué de sympathiques prestations de la batucada Tit'Touc lors des carnivals de St Pierre de Chandieu, de Corbas ainsi que Diémoz pour le sou des écoles. Nous préparons la période estivale avec le « dimanche du tonton » à Oytier le 26 mai, puis en septembre le comice de Satolas et Bonce.

Les membres de l'association Musikorizon vous souhaitent un bel été, de bonnes vacances.

Rdv au forum le 7 septembre à Diémoz.

Pour nous contacter

musikorizon@gmail.com

06 82 41 95 10

Retrouvez-nous également sur facebook : Tit'Touc

Pétanque Club Diémoz



C'est avec un grand plaisir que le PCD a retrouvé sa soixantaine d'adhérents après la trêve hivernale, qui avait débuté par un goûter de Noël. Cette année, nous avons la joie de compter parmi nos pétanqueurs de tout âge (de 8 à 78 ans !), plus de femmes, mais aussi quelques enfants. Le côté familial est au cœur du Pétanque Club, tout en maintenant le côté compétition pour certains.

En effet, dès le début du mois de mars, nos licenciés (2 équipes masculines, 1 équipe féminine) ont commencé le championnat des clubs. Ils ont enchaîné avec le premier tour de la Coupe de France, le 5 avril, en recevant le club de Salaise sur Sanne puis également le 28 avril le premier tour de la Coupe de l'Isère, contre Frontonas.

Nous tenons à remercier nos joueurs, fidèles depuis le début pour certains, nouveaux pour d'autres. C'est grâce à eux que notre club se porte aussi bien. Les moments de convivialité lors des entraînements les jeudis et samedis, les rires à la buvette autour d'un bon café et de petits gâteaux nous donnent envie d'aller encore plus loin pour contenter nos adhérents, petits et grands.

N'hésitez pas à passer nous voir pour jeter quelques boules avec nous et avoir des renseignements sur notre association. Nous vous accueillerons de bon cœur.

Boulangerie Pâtisserie
Glacier
ES
Emilien SANS
Tél : 04 78 96 29 77
13, Avenue des Fleurs 38790 Diémoz

VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN
GUILLAUD TP
CANALISATIONS VAD
Au service des collectivités et des privés
Canalisations • Voirie Réseaux Divers
Aménagements hydrauliques • Travaux chez le particulier
EXPERIENCE
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.
PROXIMITÉ
Implanté à St Jean de Bourgas, présent à Vienne, Bourgoin, Eynat, Meyrieux.
COMPÉTENCE
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.
REACTIVITÉ
Un service d'urgence 24h/24 et 7j/7.
Contactez-nous : 04 74 58 68 16
Consultez notre site : www.guillaudtp.fr
NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS



Club Photos



L'édition 2018, de notre exposition photo, organisée en novembre, a tenu ses promesses avec **des photographies toutes aussi prestigieuses les unes que les autres.** Ce week-end-là, tous nos photographes participaient à l'événement. **Plus de 300 clichés « noir et blanc » ou couleur, furent exposés.** Ces images présentaient des paysages de voyages et de nature, des portraits, des montages insolites, des animaux, des insectes, des photos de sport ou d'action, comme les visiteurs les ont rarement vus. Quelques diaporamas et présentations agrémentèrent également l'exposition.

Ces tirages furent notés au bon vouloir des visiteurs venus nombreux. Chacun devait donner son avis sur la meilleure des épreuves, classées selon trois critères. Par l'érubescence de leur visage, par des commentaires trop bavards, ou des

excès de précisions techniques pour modestement relativiser leur réussite, les heureux gagnants, tout plaisir, affichaient leur satisfaction. Dans une entente volubile et cordiale, tous se félicitaient les uns les autres, qui pour un bon cadrage, qui pour une harmonie de couleurs, qui pour sa créativité ou son originalité.

« **Tout est prétexte à montrer de belles images** »

Comme il se doit, pour clore la journée et ces bons moments, **c'est autour d'un apéritif et d'un casse-croûte copieux que l'aventure se termina.** ●



Les Pit'chounes Association d'Assistants Maternelles de Diémoz



De nombreuses manifestations ont été organisées par les Assistants Maternelles « Les Pit'chounes ».

► **Noël 2018** : Notre Arbre de Noël, un moment magique toujours très attendu pour tous les enfants. Les assistantes maternelles ont réalisé cette année un spectacle sur le thème du Cirque intitulé « Le Cirque de Noël ». Le Père-Noël nous a ensuite rejoints avec ses nombreux cadeaux, distribués aux enfants. L'après midi s'est clôturée par un goûter offert par les assistantes maternelles.

► **Carnaval 2019** : Les enfants, accompagnés de leurs Assistants Maternelles, déguisés pour l'occasion, ont décoré des maracas en bois à la peinture aux doigts pour les petits, et avec des feuilles de découpage, pour les plus grands. Ce beau moment s'est terminé en musique, suivi du traditionnel goûter.

► **Pâques 2019** : Tout ce petit monde se retrouve pour la cueillette des œufs de Pâques. Pour ne pas en égarer, nous leur proposons de décorer une boîte en forme de lapin, à l'aide de gommettes, de peinture et diverses pièces en feutrine.

Toutes ces activités ont pour objectif de partager, de créer et surtout d'échanger tous ensemble. ●

Association Princesse Léana

La 5^e marche au profit de l'association PRINCESSE LEANA, sera organisée cette année, le 14 septembre à partir de 13h30, avec l'aide du club Les Caligae de DIEMOZ.

Grâce aux nombreux participants de la précédente marche, **nous avons pu financer une chaise de douche** que Léana apprécie beaucoup. Nous avons encore beaucoup de choses à mettre en place pour que le confort de LEANA soit amélioré.

Léana est atteinte d'une quadriplégie spastique suite à un AVC, elle ne peut pas marcher et ne tient pas assise. Le matériel dont elle a besoin doit être

adapté à sa croissance.

Son beau sourire nous remercie de tous nos efforts à améliorer son quotidien.

Pour cette nouvelle édition, nous recherchons des sponsors, des partenaires, des lots pour notre tombola, pour nous permettre d'organiser et de réussir cette belle journée de solidarité.

Nous comptons sur vous ! ●

Pour nous contacter

Mlle Janin présidente de l'association
princesseleana25@gmail.com
06 37 05 16 23





Club Paroisse ST Hugues de Bonnevaux



La paroisse St Hugues de Bonnevaux organise, depuis 4 ans en partenariat avec le Secours Catholique, le **Repas de la Fraternité**. Le samedi 15 décembre 2018, 290 participants ont vécu une belle journée de partage, d'amitié et de joie. Le repas a été pris en charge par l'association « Elan Neuf » et servi avec plaisir par les membres de notre communauté. Cette année, le **Crédit Agricole Centre- Est a fait un don conséquent** qui a permis d'offrir un menu de fête à tous les participants. **L'animation était assurée par l'Accordéon Club de Châtonnay.**

Les boulangeries de la paroisse qui ont coutume d'offrir une ou plusieurs bûches de Noël ont régalé les convives. **Les organisateurs remercient :** la boulangerie de LAFAYETTE, les boulangeries pâtisseries LE FOURNIL, GIMARD, MAISON FORNECCI, La BOULANGERIE de PIERRE, La DACQUOISE, ALBRETCH, SANS, PIOLAT, TAVERNIER, DOUILLET et BOUVIER.

Sont remerciés également les CCAS, ADMR, ADPA des communes qui sont les relais de notre action dans les villages ainsi que la municipalité de St Jean de Bournay qui met gracieusement à notre disposition la salle Claire Delage pour cet événement.

De nombreux élus nous ont honorés de leur présence.

Prochain rendez-vous samedi 21 décembre 2019. ●



Nos succès de ce début d'année avec le Carnaval du 16 mars 2019 et la fête des classes en 9 !

Le 16 mars 2019, beaucoup d'enfants, petits et grands, étaient présents, accompagnés de leurs parents lors du Carnaval. Nous avons pu défiler dans les rues de Diémoz avec M. Carnaval en tête de cortège. Nos mascottes Mickey et Minnie étaient aussi de la fête : elles dansaient avec les enfants au rythme de la Batucada Diémoise. **Pour l'occasion, nous avons prévu plusieurs animations :** un atelier

de construction, un atelier Robot, une maquilleuse et un sculpteur de ballons. Les enfants étaient ravis, ils pouvaient passer librement d'une animation à l'autre. Merci encore à toutes les personnes présentes ce jour-là, c'est toujours un vrai plaisir pour notre association d'organiser le Carnaval des Enfants.

Le 4 mai, le Banquet des Classes en 9, événement que nous préparons en collaboration avec la Municipalité. Environ 190 personnes ont participé à ce repas dansant. Comme chaque année, l'ambiance était très chaleureuse, remplie de joie et de bonne humeur et partagée par toutes les générations, de nos Bébés de quelques mois à notre doyen du soir de 90 ans.

Le 25 mai, la Tombola du Sou qui est toujours une réussite grâce notamment aux nombreux lots offerts par les commerçants de Diémoz et des alentours, ainsi que les différents parcs et activités extérieures.

Il nous reste pour terminer cette année scolaire, **la Fête des Écoles, le 28 juin** : une manifestation très importante aux yeux des enfants, pendant laquelle ils peuvent fêter l'arrivée des vacances en participant aux jeux et animations présentes ce jour-là. ●

Stock Car

Une année 2019 sous le signe de l'amélioration.

En effet, tous les licenciés du club se sont beaucoup investis depuis le début de l'année dans le but de **recevoir dans les meilleures conditions notre fidèle public**. Un espace spectateur plus grand et plus sécurisé, l'optimisation de l'espace buvette et restauration...

La saison de stock car a démarré sur les chapeaux de roue pour les pilotes Diémois avec déjà quelques courses de disputées.

Pour notre part, nous vous attendons nombreux **le dimanche 21 septembre pour notre course annuelle où nous célébrons notre 33ème coupe R5.** ●



ALAIN MOUSSIER

Peinture
Tapiserie
Décoration
Pose de revêtements sols/murs

8 Rue Plein Soleil
38790 Diémoz

Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 01 93

N° sirat 478 314 404 000111



Bar, Restaurant Le Moulin des Bouvières

Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter



Ouvert du lundi au dimanche midi,
vendredi et samedi, le soir
et sur réservation du lundi au jeudi.

04 72 71 04 25

2, rue Comberousse - 38790 DIEMOZ - (Parking)
locatelli-davy0776@orange.fr



Tennis Club



Et ça continue fort pour le Tennis de Diémoz avec des belles performances !!!

Les résultats du début de saison

- ▶ Courant octobre a eu lieu les championnats par équipes 13/14 ans et +35 ans. Le club a eu la chance d'avoir de très beaux résultats et un titre de champion d'Isère pour nos 13/14 ans.
- ▶ Tous les weekends de décembre à février s'est déroulé le tournoi interne des adultes. Les vainqueurs cette année ont été Manuela VITRY et Julien JOUANNO.
- ▶ Durant tout le mois de mars, nous avons eu le championnat d'Isère par équipe. Cette année, le club a engagé 1 équipe enfants et 2 équipes adultes. Chez nos 11/12 ans de belles victoires et une qualification pour les phases finales. Chez les adultes de beaux résultats également avec la qualification pour les phases finales pour notre équipe 1.

L'équipe 2 assure le maintien. Félicitations à tous les participants.

- ▶ Du 3 au 27 avril, nous avons organisé notre 31ème tournoi open qui a eu encore un vif succès avec 175 inscriptions (34 dames et 141 hommes). Merci à tous les sponsors et les joueuses / joueurs.

Les animations pour la suite de la saison

- ▶ Avec les beaux jours, place aux enfants avec le début du tournoi interne et de nombreuses animations (tournoi double adultes bonne ambiance etc.).
- ▶ Comme chaque année nous clôturons l'année avec la célèbre fête de l'école de tennis suivie de l'assemblée générale le vendredi 21 juin 2019.
- ▶ Du 9 au 12 septembre, le club sera ouvert tous les soirs de 18h à 19h30 pour venir essayer le tennis.

Pour toutes questions, le tennis est ouvert tous les samedis de 11h à 12h.

Vous pouvez également nous joindre par mail :

diemoztennisclub@gmail.com
et nous suivre sur **Facebook** : **tennis club Diémoz** ●



Association créée en 2016

- ▶ **Président** : Christian TISSERAND
- ▶ 5 Impasse de la plaine 38790 Diémoz
- ▶ **06 09 31 47 56**
- ▶ team.quad.diemoz@gmail.com
- ▶ **Facebook Team Quad Diémoz**
- ▶ **Lieu d'activité** : Tous les Chemins Sud-Est autorisés

Balade entre potes dans un esprit d'équipe, d'entraide et de tolérance.

En passant du Mâconnais (71) aux Dombes (01), du Nord Isère (38) au Mont Ventoux (84) ainsi que du Centre de tout terrain de Rochepaule (07) au Col du Parpaillon (05), toute l'équipe de Team Quad Diémoz partage des moments inoubliables

de sensations fortes et d'adrénaline. Tous types de quad homologués sont utilisés pour réaliser des randonnées encadrées touristiques.

Le tout dans le respect de l'environnement et de la nature, et en adéquation avec la réglementation en vigueur. ●



Troup'loz

« Le secret du succès est de faire de ta vocation tes vacances. » ...*Nimbus*. ●

Bonjour, la **Troup'loz** souhaite la bienvenue à **Maryline qui a rejoint la troupe** depuis le début des répétitions de notre nouvelle pièce. Ça se passe dans un pays imaginaire. Le synopsis de cette histoire est aussi complètement imaginaire. Ça raconte l'histoire d'un homme qui se retrouve, au vu du résultat d'élections improbables, à la tête d'un pays alors que rien ne l'y prédestinait : étonnant non ! Lui qui est localement implanté découvre les arcanes de la politique politicienne et les systèmes lobbyistes des hauts responsables du pays. Il est un peu déstabilisé ... Finalement il comprend ce qu'ils attendent de lui. Ça paraît simple... quoi que ... **Vous saurez la fin de cette chronique en venant assister les 12 et 13 Octobre aux représentations données Salle Intergénérationnelle par la Troup'loz du «Président Ducon ou Le Jour de l'Elu ... ».**

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, et n'oubliez pas : allez au théâtre !



Véga-Environnement

voitures, des usines, des vieux chauffages, couplées aux particules fines de gazole, à l'azote des engrais agricoles et à de nombreuses autres réjouissances chimiques.

L'addition de ces tensions exacerbe les guerres. Changement climatique couplés à d'autres facteurs comme sécheresse, inondations provoquent des migrations de masse. Les ressources naturelles s'amenuisent, il est à craindre une lutte sans merci pour leur contrôle. Nous ne sommes pas préparés à ces situations ! **Il est temps d'agir.**



Aussi, Véga-Environnement organise le rassemblement de « **Nous voulons des coquelicots** » le **premier vendredi de chaque mois à 18h30** devant la mairie pour la suppression du glyphosate.

Celui-ci pour répondre à un appel du 12 septembre 2018 d'une association de quinze personnes seulement, à tous les français. Pendant toute la durée de l'Appel – qui durera peut-être 2 ans -, les signataires se retrouveront le même jour et à la même heure sur les places des villes et des villages des lieux où ils habitent pour défendre l'espoir d'un pays enfin débarrassé de ces terribles poisons. C'est un soulèvement pacifique : signature de nos volontés de ne plus nous laisser « empoisonner » qui devra finir par faire bouger notre gouvernement qui a déjà conscience de ce fait. Avec au moins 5 millions de signatures, c'est désormais la société qui va parler et non les politiques. ●



Thieo Association

L'association THIEO poursuit depuis 15 ans son objectif de création de micro-entreprises au village de THIEO pour éviter l'exode et permettre l'autosuffisance alimentaire, médicale et scolaire du village. Ceci grâce à la générosité d'adhérents qui nous suivent depuis de nombreuses années. **Merci. Lors de notre voyage en mars 2019 à THIEO**, nous avons continué notre soutien à la case de santé avec apport de médicaments et parrainage de l'aide-soignante à la garderie avec des fournitures scolaires et des fiches pédagogiques de maternelle, fournies par Chantal WIEST qui assure le suivi avec la responsable à Thieo, Anne-Marie : 46 enfants cette année.

2 responsables parrainées par l'association à l'atelier de couture : apport de mercerie et formations. Sylvie Vacher et Magalie Astier **ont formé les villageoises au crochet et à la broderie**. Les formations sont indispensables. Ouverture dans l'année d'une mercerie et d'un centre de formation couture. **Création d'une micro-entreprise de « coiffure à domicile »** avec apport de matériels. Si tout fonctionne cette année nous envisagerons la construction d'un salon.

Projet MINIBUS scolaire : Nous n'avons pas à ce jour, suffisamment récolté de fonds. En attendant, **nous avons réparé un taxi appartenant à un villageois**. Celui-ci pourra ainsi se mettre à la disposition du village notamment pour les urgences médicales, et les échanges commerciaux de l'atelier.

Le Bureau 2019 a changé de secrétaire

- ▶ **Présidente et fondatrice de l'association** : Sylvie CHAMPEVAL-ASTIER
- ▶ **Secrétaire** : depuis cette année Chantal WIEST **Bienvenue dans l'équipe !**
- ▶ **Trésorière** : Magalie ASTIER
- ▶ **Trésorière adjointe** : Elisabeth COURCELLES-DUCROCCQ
- ▶ **Responsable communication** : Michèle AUSSERT

Merci pour votre soutien. A bientôt. ●

PLUS DE RENSEIGNEMENTS NOUS SOUTENIR (financier / matériel)

- ▶ Contacter un des membres de l'association
- ▶ 06 43 46 56 05
- ▶ thieo38@gmail.com

- ▶ Consulter notre **site web** : « Association THIEO Diemoz/ Sénégal »
- et notre **page facebook** : « Association THIEO » pour suivre nos aventures, photos et vidéos.



Il est temps de comprendre la nécessité de nous interroger et d'agir pour notre santé. Comment ?

Nous aimons notre monde matérialiste, nous y sommes habitués et nous ne savons plus vivre autrement.

Notre cerveau ne réagit pas aux chiffres, aux concepts, il a besoin d'images, d'exemples, de situations réelles qui décrivent ce qui se cache derrière des mots comme « **réchauffement climatique** »

Il existe pourtant de nombreux lanceurs d'alerte à travers le globe, dans des dizaines de publications de prestigieuses revues, résultat d'innombrables recherches. Des centaines d'articles scientifiques sur le changement climatique, décrivent l'effondrement et les catastrophes que l'humanité pourrait connaître dans les décennies à venir.

Quels sont les points marquants :

- ▶ Le réchauffement va plus vite que les prévisions : deux fois plus vite que ce que pensaient les scientifiques depuis 1998 (fonte du permafrost qui une fois dégelé relâchera du carbone sous forme de méthane dont le pouvoir réchauffeur est infiniment plus important que celui du CO²). Un emballement serait alors incontrôlable.
- ▶ Disparition potentielle de la nourriture. Pour un degré d'augmentation de la température, les rendements baisseraient de 10% et la population mondiale va augmenter de 50 % d'ici la fin du siècle ... Manque d'eau, généralisation de la monoculture dopée aux engrais de synthèse épuisant les sols et réduisant la biodiversité cruciale, déforestation avec inondation augmentant l'érosion ...
- ▶ Les maladies. Nous ne savons pas comment nous pourrions réagir à certains virus inconnus emprisonnés dans les glaces de l'Arctique depuis des millions d'années et libérés par la fonte à cause du réchauffement. Le paludisme et la dengue pourraient migrer dans des contrées tempérées.
- ▶ L'air que nous respirons. Nous en avons pris conscience et des alertes sont effectuées suite aux émissions de gaz des



Véga-Environnement (suite)

- ▶ L' « Hôtel à insectes » après avoir été « aménagé » par des enfants de l'école a été installé par les employés communaux près du jardin pédagogique dans le parc animalier.
- ▶ Au mois d'avril, les enfants accompagnés de leurs parents étaient invités à divers ateliers : bricolage à partir de récupération d'emballages destinés à la benne, jeux, lecture et contes animés, jardinage en extérieur, tri. Grâce à leurs parents et leurs instituteurs, les enfants n'étaient pas insensibles aux problèmes de tri, c'est encourageant ! Ils ont tous bien apprécié cette matinée et sont repartis avec leurs travaux et une plante fleurie ! La matinée se terminait par un repas partagé.

Nous remercions de leur participation le SMND, l'entreprise Frandon, la médiathèque qui avait fait le déplacement de son matériel et de ses livres avec Nicole et Annie pour la lecture des livres.

D'ores et déjà, vous pouvez retenir la date du **vendredi 18 octobre**. Le sujet portera sur la santé de vos enfants. **Que donnons nous à manger à nos enfants ?**

Comme toujours pendant cette période estivale, changeons nos comportements : abandonnons les jeux et ordinateurs au profit de l'ouverture aux autres (famille, amis, voisins) et puis bien sûr regardons la nature. Posons-nous la question : combien de temps durera le système actuel ? Est-ce que je peux être acteur de ce qui existera après moi, ce que je fais est-il suffisant ?

Modifions les architectures qui régissent nos vies. Agir sur nous-mêmes, sur notre environnement proche n'est pas une finalité, mais l'amorce de réalisations plus vastes. L'effondrement écologique nous guette...

(Réflexions tirées du livre des « récits et stratégies pour transformer le monde » de Cyril Dion – Petit manuel de résistance contemporaine chez Actes Sud)

A bientôt « naturellement » ! ●

DATE À RETENIR

- ▶ Tous les premiers mercredi du mois
À 20h rencontre Véga-Environnement, à la Salle des Jeunes ou Hall des Sports.
- ▶ 31/08
Marché de producteurs
- ▶ 07/09
Forum des associations
- ▶ 02/10
Assemblée générale VEGA-Environnement
- ▶ 18/10
Film « Nos enfants nous accuseront » suivi d'un débat Salle Intergénérationnelle



Autres actions effectuées par Véga-Environnement :

- ▶ Au mois de mars, organisation d'une conférence sur « l'Arbre, pilier de notre environnement », avec Yvan Ciesla de Saint Jean de Bournay. Expert en la matière car élagueur. Mais un travail en délicatesse et convaincu de la nécessité des arbres pour tout ce qui vit sur terre. Il nous a fait ressentir la magie de l'arbre et tous ses apports nutritifs des racines à la tête qui en font une pièce maîtresse pour la biodiversité. « Les arbres purifient l'atmosphère en absorbant du gaz carbonique et en rejetant de l'oxygène. Couper un arbre revient à détruire une usine d'épuration naturelle (Francis Hallé) ». Un arbre pourrait être planté par les enfants de l'école. Lieu et variété à définir avec la commune. En attendant, la médiathèque avait sélectionné tous les livres sur le sujet en les exposant durant deux semaines.

En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.

JARDIN SERVICE
SAS JS
38760 Pont-Evêque
04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr

Le PEDIBUS ça fonctionne toujours

Les beaux jours reviennent... Aller à l'école à pied c'est trop bien : on découvre le printemps, le soleil, la nature qui s'éveille, les feuilles tendres des arbres, les fleurs dans les jardins, une petite brise qui réveille et rosit les joues, on ne porte plus les blousons d'hiver, il fait bon vivre !



Il n'est pas interdit de rejoindre le **Pédibus** à partir du mois de mai, même si on ne l'a pas pris depuis septembre ! **Rendez-vous à 8h10, sur l'un des 3 lieux de départ : Rue des Bouvières (vers le bar et l'arrêt de bus), Place de la Mairie ou Cimetière.**

A très bientôt. ●

RAMBAUD
Combustibles

Fuel
Fuel supérieur
G.N.R.

Tél : 04 78 40 01 11

Anim' jardin

Alimentation animale
Jardin, plantes, sapins de Noël
Sel adoucisseur, sel de déneigement
Granulés de bois certifiés Din +

35, rue du colombier
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 72 09 93 20



À la découverte de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Le CCAS a organisé trois sorties de ski les mercredis 23,30 janvier et 5 février à ST PIERRE DE CHARTREUSE au profit des élèves de CM2 de DIEMOZ, afin qu'ils terminent leur parcours scolaire sur notre commune de manière récréative et sportive.

Le CCAS a organisé trois sorties de ski les mercredis 23, 30 janvier et 5 février à ST PIERRE DE CHARTREUSE au profit des élèves de CM2 de DIEMOZ, afin qu'ils terminent leur parcours scolaire sur notre commune de manière récréative et sportive.

Le financement de cette activité (déplacement en car, location du matériel de ski, forfaits et cours assurés par trois moniteurs de l'ESF) est assuré par le CCAS notamment grâce aux bénéficiaires dégagés lors de la pressée diémoise.

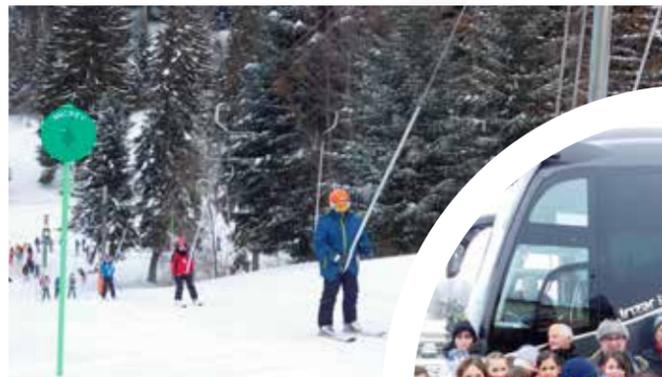
Une trentaine d'enfants accompagnés par les animateurs Annie Buisson, Gilbert Astier, Yves Aussert, Jacky Delorme et Alain Forot ont pu ainsi **goûter aux joies du ski** pendant 3 journées

avec des conditions exceptionnelles de soleil et d'enneigement.

Le départ en car de Diémoz était fixé à 11h30 et le retour prévu aux alentours de 18h30.

A leur arrivée en haut des télécabines, les enfants étaient répartis en trois groupes, chacun encadré par un moniteur de l'ESF de 14h à 16h et se sont tous montrés ravis de ces trois journées. ●

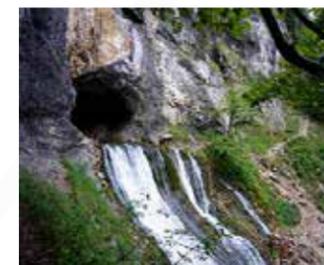
A cette occasion, nous consacrons notre dossier à la découverte de Saint Pierre de Chartreuse, sa situation géographique, son histoire, sa faune et sa flore.



La commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse se situe, au cœur du massif de la Chartreuse, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fait partie de la communauté de communes Cœur de Chartreuse. Saint-Pierre est à 28 km de Grenoble, préfecture de l'Isère, 116 km de Lyon, préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 323 km de Marseille, et 586 km de Paris.

Saint-Pierre-de-Chartreuse est une commune rurale de moyenne montagne de 1000 habitants. Elle abrite de nombreux **hauts sommets du massif de la Chartreuse** dont le sommet de **Chamechaude** (2 082 m, d'altitude) qui est également le point culminant de ce massif, mais aussi le **Charmant Som**, un des rares hauts sommets de la Chartreuse qui soit accessible aux véhicules motorisés (sauf en hiver). La commune héberge également un site historique majeur, **le monastère de la Grande Chartreuse**.

Le territoire de la commune est sillonné par de nombreux cours d'eau et, notamment, par une rivière qui est un affluent direct du Rhône : le Guiers mort, rivière d'une cinquantaine de kilomètres de longueur, rejoint le Rhône sur le territoire de la commune iséroise de Saint-Genix-sur-Guiers. Cette rivière prend sa source sur le territoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse.



Au Moyen Âge, le village s'appelait « Calma Trossa », nom qui s'est progressivement transformé en « Charme Trousse », puis « Chartrousse ».

La vie du village a été intimement liée à l'Ordre des Chartreux. Lorsque Saint Bruno et ses six compagnons s'installèrent près de Chartrousse le 24 juin 1084 sur l'indication de l'évêque Hugues de Grenoble, ils prirent le nom de ce village voisin, et le latinisèrent en Cartusia, le terme « Chartreuse » est donc le produit d'un mélange entre le latin et le parler franco-provençal dauphinois. Sous la Révolution, les biens des congrégations, y compris celle des Chartreux, sont mis à la disposition de la Nation. Ceux-ci sont expulsés du monastère de la Grande Chartreuse par la Convention nationale le 17 octobre 1792. Le 16 juillet 1816, les moines reviennent à la Grande-Chartreuse afin d'y reprendre la vie régulière. Le 6 juin 1857, un décret impérial, pris sur les rapports du ministère des finances et du ministère des cultes définit une réserve autour du monastère pour préserver le paysage et garantir la tranquillité des moines. En 1912, l'ensemble du monastère est classé au titre des monuments historiques. Le village devient station climatique dans les années 1930.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Saint-Pierre-de-Chartreuse et l'ensemble du département de l'Isère relèvent de la partie française non occupée et dénommée, la « zone libre ». A partir de l'été 1943, les habitants du secteur montagneux de la Chartreuse voient arriver les réfractaires du STO. Certains se lanceront dans des combats contre l'occupant.

Juste avant le début des hostilités, plusieurs familles du village se lancent dans l'hôtellerie. La première remontée mécanique voit le jour, sous la forme d'un traîneau tiré par un treuil.



Les années 1950 sont propices à l'installation du premier téléporté : le télébenne. Dans les deux décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, le nombre croissant de touristes devint gênant pour les moines de la Grande-Chartreuse. Les supérieurs envisagèrent même de quitter le massif et de transférer la communauté vers un site plus isolé. Ils parvinrent cependant à obtenir que le site du Désert de la Grande Chartreuse soit classé comme site historique et naturel, interdit au survol des avions de tourisme, et fermé à la circulation automobile.

La station de Saint Pierre de Chartreuse/Le Planolet comporte : **35 km de pistes** : quatre noires, neuf rouges, cinq bleues et six vertes et 14 remontées mécaniques : une télécabine, trois télésièges et dix téléskis.



Saint-Pierre-de-Chartreuse a longtemps vécu de l'agriculture, comme toutes les communes de montagne, puis aussi du commerce du bois, la forêt étant majoritairement composée de conifères. Au début du XXe siècle, le tourisme a pris une place importante, avec notamment la construction du 'Grand Som', hôtel haut-de-gamme, ayant accueilli des clients illustres, parmi lesquels la reine Victoria d'Angleterre par exemple. Jacques Brel a habité à Saint-Pierre-de-Chartreuse. On peut voir sa maison sur les bords des pistes de ski. En hommage au grand chanteur, **un festival de chanson française appelé « Les rencontres Brel »** a lieu chaque été sous un grand chapiteau dressé au milieu de la place centrale. ●

Ma gendarmerie en ligne!

Une question ?
Besoin de nous contacter ?

BRIGADE numérique Gendarmerie

police de sécurité du quotidien

COMMENT NOUS CONTACTER ?

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr @gendarmerienationale @gendarmerie

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

Pour être plus complet, voici quelques détails sur la Faune et la Flore que nous pouvons rencontrer dans les sentiers de randonnées ou sur les pistes de cette station :



Il y a 10 000 ans, la **marmotte** était présente en Chartreuse. Elle semble ensuite absente probablement par disparition de son habitat au profit des forêts lors d'une période chaude. Aujourd'hui répandue sur les sommets, elle doit son retour à quelques lâchers autour de 1940 puis à des opérations officielles de réintroduction dans les années 80.



En 1992, venus des Alpes Italiennes **les loups** ont commencé à recoloniser le sud des Alpes Françaises. En Chartreuse de rares observations ont été faites entre 2004 et 2011. Depuis le printemps 2016, un individu est régulièrement observé au sud-ouest du massif.



Près de 20 espèces de **chauves-souris** fréquentent les cavités de Chartreuse, les clochers d'églises et les combles des habitations. Le grand rhinolophe, très rare, hiberne en petit nombre dans quelques cavités.



Le bois mort constitue l'unique habitat de nombreux insectes, comme la rosalie alpine, coléoptère qui ne se reproduit que dans les hêtres.



Les parois des piémonts et des gorges qui bordent l'Avant Pays savoyards et les coteaux de l'Isère abritent **le hibou grand-duc**, dont la population est estimée à une dizaine de couples sur le territoire.



Le Parc de Chartreuse a réalisé un inventaire **des papillons** de jour et de nuit des forêts de plaine, de montagne, des zones humides, des prairies et des alpages. Aujourd'hui, plus de **500 espèces ont été inventoriées dont une quarantaine est remarquable**. Cette diversité est étroitement liée à la position de la Chartreuse comme carrefour d'influences climatiques variées (continentales, méditerranéennes et alpines), mais aussi à la richesse floristique de ce massif. Au détour d'une pelouse rocailleuse vers 1300 mètres d'altitude, vous pourrez observer une espèce protégée emblématique de nos montagnes, l'apollon. La chenille de ce grand papillon se nourrit de petites plantes grasses nommées orpins.



La chouette chevêchette niche dans les anciens trous creusés dans les troncs d'arbres morts.



De nombreux restes osseux laissés par les premiers habitants du massif attestent l'existence du **bouquetin** en Chartreuse il y a 3000 ans. Cet ongulé, emblème de la protection de la nature dans les Alpes, a été réintroduit en Chartreuse en 2010.



Le chamois quant à lui, a frôlé l'extinction : en 1986 la population était estimée à moins de 250 individus. Le transfert d'animaux vers les zones les moins peuplées en chamois, la fermeture de la chasse jusqu'en 1995 ont permis à l'espèce de reconquérir progressivement le massif.



L'aigle royal compte 3 à 4 couples répartis dans les falaises de Haute Chartreuse.



Quant à la flore, les changements climatiques, la disparition de milieux de vie (les milieux humides par exemple), les activités humaines économiques et de loisirs peuvent menacer l'existence de certaines espèces. Afin de sauvegarder la biodiversité, plusieurs types de mesures de protection sont mises en œuvre à différentes échelles (européenne, nationale, régionale, départementale ou plus localement sur un espace protégé). Par exemple, toute récolte de végétal est interdite sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse ; dans le département de l'Isère, la cueillette de la vulnéraire des Chartreux est limitée à ce qu'une main peut contenir.



Les principales plantes sont, outre les Graminées (dont le brome dressé), les Astéracées (aster de la Saint Michel), les Caryophyllacées (œillets, céraistes), les Crassulacées («plantes grasses» comme orpins et jubarbes) et les orchidées représentées par plus de 15 espèces. Des plantes méditerranéennes comme l'aphyllante de Montpellier qui atteint ici sa limite nord dans les Alpes, y sont infiltrées.



La raiponce globuleuse (*Phyteuma orbiculare*) appartient à la famille des campanules. Elle apprécie les sols calcaires, les zones herbeuses et pousse entre 0 et 2600 mètres d'altitude. Cette vaste amplitude fait que l'on peut la rencontrer dans une large partie de l'Europe et même de l'Asie.

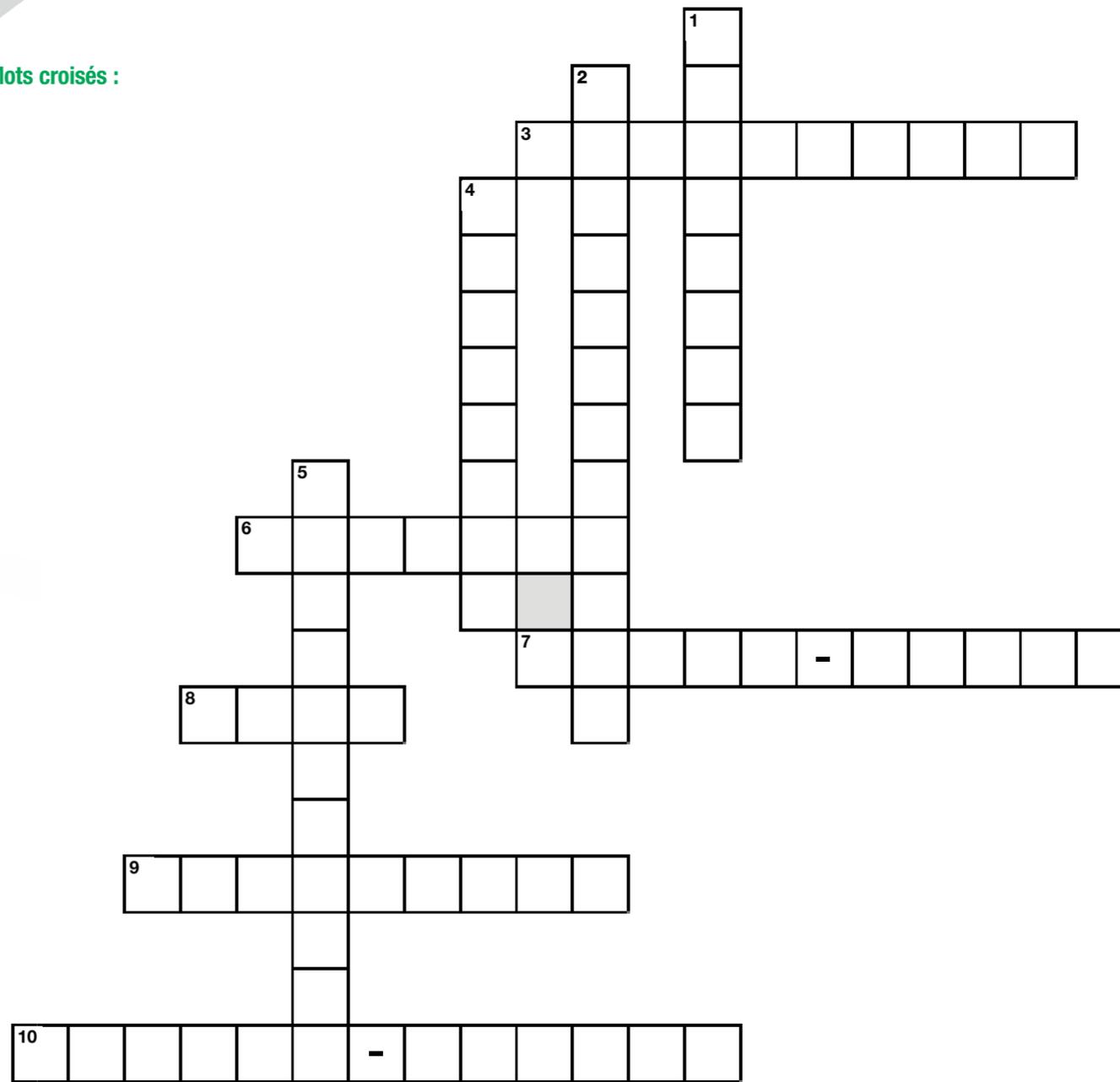


L'orchis moucheron ou orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*) qui peut contenir jusqu'à 80 fleurs sur un même épi. Plante de plaine lumière, elle fleurit de mai à août bien qu'ici la floraison ne fait que débuter.



La céphalanthère à longue feuilles ou à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*) est une orchidée courante dans le Sud du massif de Chartreuse. Elle peut atteindre 60 cm de haut et partage les mêmes milieux que le sabot de Vénus, c'est à dire qu'elle a une attirance toute particulière pour les zones de mi-ombre au sol calcaire, en bordure des chênaies ou des hêtraies.

Mots croisés :



Horizontal

- 3. Liqueur verte bien connue, produite par les moines Chartreux
- 6. Espèce de mammifère de la famille des Bovidés et de la sous famille des Caprinés
- 7. Grand rapace
- 8. Chanteur ayant vécu à Saint Pierre de Chartreuse
- 9. Bâtiment classé au titre des monuments historiques depuis 1912
- 10. Animal nocturne volant

Vertical

- 1. Mammifère fouisseur de l'ordre des rongeurs vivant dans les montagnes
- 2. Nom des habitants de Saint Pierre de Chartreuse
- 4. Fabuleux insecte, délicat et majestueux
- 5. Point culminant du massif de la Chartreuse

**PETITS JEUX
AUTOUR DE
ST PIERRE DE CHARTREUSE**

Quizz : Qui est passé par là ?



A.

.....
.....



B.

.....
.....



C.

.....
.....



DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
JUIN			
Dimanche 2	Thé dansant	Club de l'amitié	Salle Gabriel Rey
Mercredi 5	Fête des pères	Les Pit'chounes	Maison pour tous
Vendredi 7	Stage Finale 11 ans	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel Rey
Dimanche 9	Concours de pétanque	Team Quad	Stade Rémy Touchant
Mercredi 12	Pique-nique	Les Pit'chounes	Maison pour tous
Vendredi 14	Stage Finale nationale Jeunesse	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel REY
Samedi 15	Tournoi	Pétanque club	Stade Rémy Touchant + Terrains de boules
Samedi 15	Jumbo	Club moto	Salle Gabriel Rey (parking + agrandissement)
Samedi 15	Atelier	Ludodiem	Salle des jeunes
Samedi 15	Gala de danse	Danse attitude	Salle Gabriel REY
Jeudi 20	Repas	Club de l'amitié	Maison pour tous
Vendredi 21	Fête de la musique	G.L.C.C.D.	Salle Gabriel Rey
Vendredi 21	Fête du club	Tennis	Terrains de tennis
Vendredi 21	Tournoi des Gentlemen	Union bouliste - Mairie	Terrain de boule + Maison pour tous
Dimanche 23	Audition	Kiosque à musique	Salle intergénérationnelle + Bar du terrain de boule
Vendredi 28	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle Gabriel Rey
Samedi 29	Fête de fin d'année	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel Rey
Dimanche 30	Concert à l'Église	Chorale	Eglise + Salle du Hall des sports
JUILLET			
Mercredi 3	Repas partagés	Saint-Roch	Maison pour tous
Samedi 6	Fête d'été	Mairie	Salle Gabriel REY
Dimanche 7	Exposition de voitures	Amicale des copains de la Gordini	Place Henri Bousson
Dimanche 14	Concours de la municipalité	Union bouliste	Stade Rémy Touchant
Jeudi 25	Repas	Club de l'amitié	Maison pour tous
AOÛT			
Du 24 au 30	Stage Gym compétition	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel Rey
Samedi 31	Marché de producteurs	Vega environnement	Salle Gabriel Rey (Parking)
SEPTEMBRE			
Jeudi 5	Repas	Club de l'amitié	Maison pour tous
Vendredi 6	Concours mixte	Union bouliste	Stade Rémy Touchant
Samedi 7	Forum des associations : 10h-16h	Mairie + Comité des fêtes	Salle Gabriel Rey
Dimanche 8	Tournoi	Pétanque club	Salle Intergénérationnelle
Vendredi 13	Pressée diémoise	Mairie + CCAS	Pressoir + Parc de la Chapelle
Samedi 14	Randonnée	Association Princesse Léana	Salle Gabriel REY
Vendredi 20	Pressée diémoise	Mairie + CCAS	Pressoir + Parc de la Chapelle
Dimanche 22	Course de stock car	Stock Car	Piste des pins
Samedi 28 et Dimanche 29	Couscous	Union bouliste	Salle Gabriel REY

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
OCTOBRE			
Jeudi 3	Repas	Club de l'amitié	Maison pour tous
Dimanche 6	Vente de spécialités réunionnaises	Comité des fêtes	Salle Gabriel Rey
Dimanche 6	Répétition	Troup'ioz	Salle intergénérationnelle
Vendredi 11	Théâtre (répétition générale)	Troup'ioz	Salle intergénérationnelle
Samedi 12	Théâtre - Spectacle	Troup'ioz	Salle intergénérationnelle
Samedi 12	Marche semi-nocturne	Caligae	Salle Gabriel Rey + Maison de la nature
Dimanche 13	Théâtre - Spectacle	Troup'ioz	Salle intergénérationnelle
Dimanche 13	Vente de jambon braisé	Tennis	Salle Gabriel Rey
Dimanche 13	Spectacle Guignol		Salle des jeunes
Vendredi 18	Conférence	Vega environnement	Salle intergénérationnelle
Samedi 19	Soirée cabaret	Filles de lumière	Salle Gabriel Rey
Vendredi 25	Stage de perfectionnement GRS compétition	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel Rey
Samedi 26	Stage de perfectionnement GRS compétition	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel Rey
Dimanche 27	Concours de belote	Club de l'amitié	Salle Gabriel Rey
Jeudi 31	Fête de la course	Basket club	Salle Gabriel Rey
NOVEMBRE			
Dimanche 1 ^{er}	Stage Chorégraphie	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel REY
Samedi 2	Stage Chorégraphie	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel REY
Dimanche 3	Thé dansant	Club de l'amitié	Salle intergénérationnelle
Vendredi 8	Soirée spectacle "Pujol de retour"	Diem'en scène	Salle Gabriel REY
Du 8 au 10	Foire aux skis	Diémoz Ski Montagne	Salle Gabriel Rey
Lundi 11	Commémoration de la Victoire du 11 novembre 1918	UMAC	Salle des jeunes et Maison pour tous
Jeudi 14	Repas	Club de l'amitié	Maison pour tous
Vendredi 15	Conférence-débat	Art et Culture	Salle intergénérationnelle
Du 15 au 17	Exposition de peinture	Peintres diémois	Maison pour tous
Le 16 et 17	Repas chantant	Chorale de Diémoz	Salle Gabriel REY
Vendredi 22	Soirée Beaujolais	ACCA	Salle Gabriel REY
Samedi 23	Soirée moules-frites	Basket club	Salle Gabriel REY
Dimanche 24	Loto	Football club	Salle Gabriel REY
DÉCEMBRE			
Dimanche 1 ^{er}	Vide-grenier	Gymnastique volontaire	Salle Gabriel REY
Jeudi 5	Bûche de Noël	Club de l'amitié	Maison pour tous
Vendredi 6	Téléthon		Salle Gabriel REY
Samedi 7	Rando Téléthon	Caligae	Salle Gabriel REY
Samedi 7	Téléthon		Salle Gabriel REY
Mercredi 11	Arbres de Noël	Les Pit'chounes	Salle Gabriel REY
Samedi 14	Soirée concert	Art et Culture	Salle intergénérationnelle
Samedi 14	Fête de Noël + Vente de Pomme de terre	Gymnastique diémoise	Salle Gabriel REY
Dimanche 15	Ventre d'huitres	Karaté club	Salle Gabriel REY
Mardi 31	Réveillon du jour de l'an	Diémoz Compétition	Salle Gabriel REY

ENCREL

ENTreprise Croix Roussienne d'ELectricité

5 Rue DUVIARD
69004 LYON

@ encrel@sfr.fr

 04.78.28.13.27

AGREE E.D.F. - QUALIFELEC N° A-15-0129.E2.C2

SARL 50 000 € - RC LYON B 311 594 568

JORDAN Père et Fils Travaux Paysagers

- Création - Entretien - Aménagement
- Professionnels - Particuliers
- Maçonnerie paysagère
- Terrassement - VRD

04 74 92 87 65

38890 Saint-Chef
38390 Bouvesse-Quirieu jordan@travauxpaysagers.fr

DIÉMOZ



Fête d'été

Samedi 6 Juillet 2019



Structures gonflables

dès 16h



Tournoi loisirs de Pétanque

dès 16h



Tournoi de Bubble ball

18h à 20h

FEU D'ARTIFICE À 23h, sur le stade

Buvette et Petite restauration sur place

Mairie de Diémoz - Place Henri Bousson - 38790 Diémoz
04 78 96 20 08 /// mairie-diemoz@wanadoo.fr

